



# Bulletin de L'ANAI

4<sup>ème</sup> trimestre 1989  
octobre-novembre-décembre

**BONNE ANNEE A TOUS**

Publié par

**L' Association Nationale des Anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois**, agréée par le Ministère des Anciens Combattants et par la Fondation de France, 15, rue de Richelieu, 75001 Paris, Tél 42.61.41.29, CCP 21897-05 V Paris

Avec la participation du

**Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien**, agréé par le Ministère des Affaires Sociales, 42, rue Cambronne, 75015 Paris, Tél 45.67.01.20

**I  
N  
D  
O  
C  
H  
I  
N  
E**



*La jolie marchande de fruits...*

## **REPERES**

- Des nouvelles de Fréjus p. 5
- Un statut pour les prisonniers du Viet-Minh p. 6
- Marine à Fai-Foo p. 11

我愛亞洲

Celui qui nous donnera la traduction sera cité à l'ordre de l'ANAI

# SOMMAIRE

EDITORIAL DU PRESIDENT — LAISSONS LES MORTS ENTERRER LES MORTS.....	p. 3
L'OPINION DU GENERAL LECLERC SUR HO-CHI-MINH	
DES CHIFFRES ELOQUENTS A MEDITER.....	p. 4
LE SOUVENIR INDOCHINOIS	
DES NOUVELLES DE FREJUS.....	p. 5
ENFIN UN STATUT POUR LES PRISONNIERS DU VIET-MINH !.....	p. 6
LES PLAISIRS CHINOIS DE CHOLON.....	p. 7
L'INDOCHINE ET LES CHASSEURS A PIED.....	p. 10
MARINE A FAI-FOO.....	p. 11
LE CERCLE SPORTIF SAIGONNAIS.....	p. 13
UN VOYAGE MARITIME BIEN MOUVEMENTE.....	p. 15
MADAME ANAI.....	p. 16
BIBLIOGRAPHIE SUR L'INDOCHINE (suite).....	p. 17
COURRIER DES LECTEURS.....	p. 18
BIBLIOGRAPHIE RECENTE.....	p. 19
NECROLOGIE : LE COLONEL LEVAIN.....	p. 20
AVIS DE RECHERCHE.....	p. 21
VIE DES SECTIONS.....	p. 22
MOTS CROISES.....	p. 31

## ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS (Régie par la loi du 1er juillet 1901)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente d'Honneur	: Mme Charles BASTID
Président national	: Général Guy SIMON
Vice-présidents délégués	: Président Philippe GRANDJEAN
"	: Ambassadeur Pierre GORCE
"	: Général Hubert LOIZILLON
"	: Colonel Jean FELIX
"	: Colonel Guy DEMAISON
"	: Colonel Guy BACHMANN
Secrétaire général	: M. François LE BOUTEILLER
Secrétaire général adjoint	: M. Guy VIVIER
Treasorier national	: Lt-Colonel René BLAISE

### Administrateurs

M. Jean AUBRY, Mme René COLIN, Ambassadeur Claude COPIN, Colonel Olivier DUSSAIX, Mme Serge de LABRUSSE, Colonel Albert LENOIR, Lt-Colonel Albert MARIE, M. PHAM HUU THIEN, Colonel André ROTTIER, M. Michel ROUX, Colonel André TEULIERES, Mme Antoine VIDAL de la BLACHE

**Administrateur et délégué du Président National auprès des sections :**  
Colonel Georges POUPARD.

Dépôt légal : N° 46423  
Commission paritaire  
des papiers de presse :  
N° 1632-D.73

Directeur de la publication :  
Général Guy SIMON

Directeur de la rédaction :  
F. LE BOUTEILLER

Secrétaire de la rédaction :  
Madeleine BARET

Adresse de la revue :  
15, rue Richelieu  
75001 Paris  
Tél. : 42.61.41.29

Réalisation graphique :  
Scoop Presse Normande  
27 - Evreux - 32.39.50.50

Impression : 27 Offset  
Gravigny - Eure

Routage : Publi-routage  
Montreuil-s/Bois

## ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Vent d'est, vent d'ouest, que de tourbillons sur le monde actuel ! Chez les observateurs que nous sommes, deux principes majeurs ont été balayés par le cyclone. Nous pensions en effet, jusqu'à cette année, que la libération d'un peuple esclave du totalitarisme ne pouvait être obtenue qu'avec l'aide militaire d'un pays limitrophe. Nous n'imaginions pas que les générations nées sous l'oppression, à l'intérieur de frontières closes, puissent concevoir l'idée de secouer le joug.

Contradictoirement, d'ailleurs, certains Occidentaux condamnaient le commerce et les voyages à l'Est, analysés seulement comme fournisseurs de devises à la tyrannie. Leurs certi-

tudes viennent de s'effondrer.

Emu par la libéralisation de l'Europe orientale, notre cœur se tourne vers l'Indochine, à laquelle nous souhaitons un avenir similaire dans les meilleurs délais. Puissent les peuples du Vietnam, du Cambodge et du Laos retrouver en eux-mêmes l'écho de la liberté. Peut-être faudrait-il admettre qu'il ne suffit plus de s'accommoder de la dictature mais qu'il faut l'abattre, qu'il y a moins de vertu à s'enfuir qu'à combattre.

Sans doute manque-t-on de chefs de caractère sur le terrain, après le génocide des Khmers rouges, les déportations massives et l'exode de deux millions de réfugiés. Mais le moment va

bientôt venir où le premier qui s'affirmera verra son voisin l'imiter au lieu de le dénoncer.

Il faudra ensuite faire émerger le sens de l'Etat au travers du sentiment national ; deux siècles n'y ont pas suffi, semble-t-il. Nous souhaitons que les "communautés" ethniques prennent conscience de leur responsabilité dans la maturation d'un projet politique.

Dans une telle perspective, qui donc se souciera du centenaire de Hô Chi Minh ? Qui donc se souviendra d'avoir voulu le célébrer ?

**Le Général de Division Guy Simon  
Président de l'ANAI et du CNE**

## LAISSONS LES MORTS ENTERRER LES MORTS

**Extrait d'une lettre du 16 octobre 1989 de M. Jean-Jacques Beucler, ancien ministre, président du Comité d'entente des anciens d'Indochine, à M. François Mitterrand, Président de la République.**

*Monsieur le Président de la République,*

*Au nom des trente-quatre associations groupées au sein du Comité d'Entente des Anciens d'Indochine, nous avons l'honneur de vous faire part de la douloureuse émotion ressentie par l'ensemble de nos adhérents à l'annonce, par l'Assemblée générale de l'UNESCO, de la célébration à Paris, en 1990, du centième anniversaire de la naissance d'Hô-Chi-Minh.*

*Cette émotion ressentie par les anciens combattants d'Indochine est suffisamment compréhensible s'agissant de célébrer la mémoire de celui qui inspira et anima le combat dont ils supportèrent,*

*pendant neuf ans, tous les sacrifices. Mais elle est portée à son comble eu égard au sentiment que peut éprouver aujourd'hui le peuple vietnamien, auquel nous unissent tant de liens, et particulièrement les hommes et les femmes de ce peuple, contraints de fuir la terre de leurs ancêtres par un régime totalitaire instauré dans leur pays par Hô-Chi-Minh au mépris des droits les plus sacrés de l'homme.*

*Devant les dépouilles mortelles de nos camarades tombés pour la défense de la Liberté, vous nous avez dit : "J'affirme que nos combattants d'Indochine méritent la reconnaissance de la patrie". Aussi, pour autant que nous comprenions la politique actuelle de reprise des relations économiques et culturelles avec le Vietnam, nous vous demandons instamment d'user de votre haute autorité pour que la France se désolidarise de l'initiative prise par l'Assemblée générale de l'UNESCO et que Paris, capitale*

*mondiale de la Liberté, ne soit pas le témoin et le cadre de cette manifestation sacrilège.*

**Extrait de la réponse du 2 novembre 1989 de M. Jean Kahn, conseiller d'Etat, chargé de mission auprès du Président de la République.**

*Monsieur le Ministre,  
Par lettre du 16 octobre, dont je suis chargé d'accuser réception, vous exprimez au Président de la République l'émotion qu'ont ressentie les anciens soldats d'Indochine en apprenant que l'UNESCO s'apprête à commémorer le centième anniversaire de la naissance d'Hô-Chi-Minh.*

*Vous pouvez être assuré qu'il sera demandé au Gouvernement de faire en sorte que le Conseil exécutif de l'UNESCO, chargé d'appliquer la résolution de 1987, évite toute manifestation qui serait de nature à heurter la sensibilité des anciens d'Indochine.*



## L'opinion du général Leclerc sur Hô-Chi-Minh

Nous avons retrouvé, dans un exemplaire du journal *L'Aurore* de septembre 1969, le texte d'une lettre adressée par le général Leclerc au président Robert Schuman et rendue publique par le président Georges Bidault à l'occasion de la mort de Hô Chi Minh (2 septembre 1969). En voici un extrait intéressant :

*Saïgon, le 8 juin 1946*

*Qui est Hô Chi Minh ? Il importe avant tout de ne pas oublier que c'est un grand ennemi de la France, et que le but poursuivi par lui-même et son parti, il y a six mois, était notre mise à la porte, pure et simple. L'échéance*

*est reportée, mais l'idée demeure.*

*Nous avons en main tous les documents, télégrammes captés qui peuvent en faire foi. D'ailleurs, la prolongation de la guerre civile et les assassinats d'Annamites pro-français, tout ceci voulu et ordonné par lui, en est une preuve évidente.*

*J'estime, dans ces conditions, qu'il serait très dangereux que les représentants français à ces négociations se laissent prendre par la sympathie et les artifices de langage (démocratie, résistance, France nouvelle) que Hô Chi Minh et son équipe savent utiliser et manier à la perfection. Fin de cit.*

## Des chiffres éloquentes à méditer

Population : 16,7 millions en 1925 ; 19 millions en 1936 ; 22 millions (11 au nord, 11 au sud) en 1956 ; 52,7 millions en 1979 ; 60,3 millions en 1985 ; 64,4 millions en 1989.

Répartition de la population : 80% à la campagne, 20% en ville (Saïgon-Cholon : 3 934 000, Hanoi : 3 057 000).

Habitat urbain : 4m<sup>2</sup> par habitant à Saïgon — Cholon, 2m<sup>2</sup> par habitant à Hanoi.

Population d'âge actif au travail : 26 millions ; au chômage : 8 millions.

Effectifs de l'armée : 1,2 million (dont 150 000 occupaient le Cambodge jusqu'en 1989).

Mutilés de guerre militaires et civils : 4 millions.

Exécutés depuis 1975 : 65 000. Déportés en "camps de concentration pour la rééducation par le travail" (1) depuis 1975 : 1,5 million.

Transportés dans les "nouvelles zones économiques" : 3,5 millions. Envoyés en Sibérie ou en Europe de l'Est (pour contribuer au remboursement de la dette extérieure) : 200 000.

Réfugiés installés dans le monde libre depuis 1975 : 1,5 million (dont la moitié aux Etats Unis).

\*\*\*

Surface cultivée en riz : 5,6 millions d'hectares.

Production annuelle de paddy (riz non encore décortiqué) : 16 millions de tonnes ; de riz décortiqué : 10 millions de tonnes.

Restitution de terres à la propriété privée au Sud-Vietnam en 1988-1989 : 40% ; le rendement serait en train de passer de 3 à 5 tonnes de paddy à l'hectare.

Surface cultivée en café : 130 000 hectares

Production annuelle de café : 60 000 tonnes.

Production vivrière annuelle : 20 millions de tonnes d'équivalent-paddy.

Déficit annuel en vivres : 8 millions de tonnes d'équivalent-paddy.

Extraction de pétrole au large du cap Saint-Jacques par la société russo-vietnamienne Vietsovpetro ; 1,5 million de tonnes en 1989.

Produit national brut (PNB) par habitant : 180 dollars en 1985, 130 dollars en 1986 (250 dollars au seul Sud-Vietnam en 1974).

Dévaluations récentes du dong par rapport au dollar : 10 novembre 1988 (- 85,85%), 10 décembre 1988 (- 7,7%), 24 décembre 1988, 10 janvier 1989, 17 février 1989, 14 mars 1989 (- 28,7%).

Cours des monnaies le 14 mars 1989 : 1 dollar = 4 500 dongs (6 300 au marché libre), 1 franc = 695 dongs.

Taux d'inflation annuel : entre 700% et 1 000% pendant des années, en régression notable depuis mars 1989 grâce à la suppression des subventions aux entreprises d'Etat.

Aide économique soviétique : 3 milliards de dollars par an.

Aide économique des réfugiés à leur famille restée au Vietnam : 300 millions de dollars en 1988.

Dette extérieure : 8,6 milliards de dollars.

Dépenses militaires : la moitié du budget.

Dépenses mensuelles de nourriture d'une famille saïgonnaise de cinq personnes : entre 75 000 et 180 000 dongs de mars 1989.

Salaires mensuels à Saïgon : entre 20 000 et 70 000 dongs de mars 1989.

\*\*\*

Classement mondial :

- pour la population : 12e rang,
- pour le taux de natalité : 7e rang,
- pour le produit national brut par habitant : 161e rang sur 164 pays classés par l'ONU,
- pour les effectifs militaires : 3e rang.

*Saïgon 1947 — Rue Catinat — Un petit marchand de journaux qui semblait alors heureux de vivre au Vietnam...*



## Le Souvenir indochinois

En 1917 un groupe d'anciens d'Extrême-Orient a fondé à Paris l'association du Souvenir indochinois, afin de conserver la mémoire des sacrifices des Indochinois morts pour la France pendant la Première Guerre mondiale. La maison cochinchinoise du jardin tropical du bois de Vincennes, édiflée pour l'exposition de 1907, devint le haut lieu de l'association. Par un rescrit du 28 février 1919 puis par sa visite du 24 juin 1922, l'empereur Khai Dinh la consacra aux âmes des combattants vietnamiens tombés loin de leur pays. D'autres monuments furent construits alentour, en souvenir notamment des Cambodgiens et des Laotiens. Une stèle fut élevée au cimetière voisin de Nogent-sur-Marne.

La Seconde Guerre mondiale offrit aux Indochinois une nouvelle occasion de combattre pour la liberté de la France, et au Souvenir indochinois un motif supplémentaire d'accroître son dévouement.

A la disparition des fondateurs, la

mission de leur association fut relevée par l'ANAI, née en Indochine au lendemain de l'occupation japonaise. C'est pourquoi, le 2 novembre de chaque année (1), l'ANAI se rend au jardin tropical du bois de Vincennes pour honorer les Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens, Montagnards, tués en défendant le sol de la France. Elle accomplit ce pèlerinage avec émotion et trouve réconfort, comme une famille en deuil, à se sentir entourée de ses amis. Les autorités civiles et militaires, la Fédération des anciens coloniaux, certaines associations d'anciens combattants, les amicales d'anciens établissements scolaires d'Indochine, plusieurs associations de réfugiés de diverses générations lui manifestent régulièrement leur soutien.

Quelques notables s'étonnent parfois de ne pas recevoir d'invitation. Qu'ils veuillent bien penser que cette cérémonie du souvenir est une réunion familiale, à laquelle ils trouveront leur place d'eux-mêmes selon la fidélité qui

les anime. Le bulletin de l'ANAI leur rappelle la date et l'heure (2) ; le prix de l'abonnement leur permettra de contribuer à l'œuvre de mémoire.

Les amis qui ont la constance de poursuivre leur pèlerinage jusqu'au cimetière de Nogent se recueillent à la fin devant le monument dédié aux Français massacrés à Saïgon en septembre 1945, lorsque le Viet-Minh a succédé dans l'atrocité à la Kempetai japonaise.

Peut-être faudrait-il changer le jour et l'heure pour toucher les jeunes qui travaillent le 2 novembre ou, à l'inverse, ceux qui quittent Paris à cause des vacances scolaires ? La question est posée aux lecteurs de cet article ; leur réponse nous fera plaisir.

Général Guy Simon

(1) La loi du 2 octobre 1919 a consacré la date du 2 novembre au souvenir des morts pour la France.

(2) Chaque année, le 2 novembre à 10 heures 30, 45 bis avenue de la Belle Gabrielle (RER Nogent-sur-Marne, autobus 313 du Château de Vincennes à l'arrêt Maréchal Leclerc).

## Des nouvelles de Fréjus

Le 26 octobre 1989, M. André Méric, ministre des Anciens Combattants, s'est rendu à Fréjus pour inspecter les travaux de la nécropole. Il était accompagné par M. Boutonnet, directeur de cabinet, M. Barcellini, directeur de l'information historique au ministère, et le préfet Blanc, directeur général de l'ONAC.

Il avait demandé aux personnalités suivantes de participer à ce voyage : le ministre Beucler, président du Comité d'entente des anciens d'Indochine, le médecin-général Grauwain, le général Simon, président de l'ANAI, le général du Payrat, président des anciens coloniaux, le général Compagnon, président des anciens légionnaires, M. Gignac, vice-président de l'ACUF. Invité, le général Bigeard n'avait pu se joindre à eux.

Présentés par M. Desmoulin, architecte du site, les travaux ont donné une grande satisfaction à tous les spectateurs, tant par l'état de leur avancement que par la qualité de leur réalisation. Le site est très beau, le

plan est bien adapté, toutes les structures en béton de la nécropole proprement dite sont achevées, quelques revêtements en pierre blanche sont posés. (Voir photo page 28)

Sur le mur du souvenir, dont l'ossature en béton est terminée, le ministère semble partisan d'inscrire tous les morts d'Indochine de 1939 à 1955 et non plus seulement les disparus. L'importance d'une telle entreprise nécessitera l'établissement d'une liste préalable et de multiples vérifications. Sa réalisation en sera retardée de plusieurs années, mais le respect dû aux morts ne peut souffrir les omissions et les fautes d'orthographe.

M. Barcellini souhaite inaugurer la nécropole le 2 novembre 1990. Cette cérémonie à cette date serait la première manifestation d'une nouvelle politique du souvenir : supprimer l'aide de l'Etat à toutes les petites commémorations dispersées et l'appliquer avec solennité tour à tour aux lieux de mémoire principaux.

L'architecte déclare cette inauguration possible, sauf cas de force majeure. Le général Simon répète qu'il ne faut inaugurer qu'un édifice achevé, quitte à attendre un an de plus s'il y a lieu ; il redoute, en effet, que les crédits budgétaires soient coupés le lendemain de la cérémonie, travaux terminés ou non.

Un bâtiment annexe a été prévu, afin de présenter aux futurs visiteurs le plan de la nécropole et une documentation sur la guerre en Indochine de 1939 à 1955. Le projet de salle de documentation a été confié par le ministère au GERI (Groupe d'Etudes et de Recherches sur l'Indochine) de la faculté de Montpellier, animé par le colonel Hesse d'Alzon.

Le général Simon insiste pour que l'évocation des grandes lignes des hostilités soit précédée du rappel des buts de celles-ci, c'est-à-dire, en amont, de l'histoire et du bilan de l'action de la France en Indochine pendant trois siècles.

Le général du Payrat approuve cette orientation pédagogique de la salle de documentation et ajoute que le musée des Troupes de marine, voisin, permettra aux visiteurs de compléter leur information.

(1) C'est l'appellation officielle, que l'on a tort de condenser en "camps de rééducation".

Le projet de loi suivant a été approuvé par le Conseil des ministres le 22 novembre 1989, par le Sénat le 15 décembre 1989 et par l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1989.

**Article premier.**

Le statut de prisonnier du "Viet-Minh" s'applique aux militaires de l'armée française et aux Français ou ressortissants français qui, capturés par l'organisation dite "Viet-Minh" entre le 16 août 1945 et le 20 juillet 1954, sont décédés en détention ou sont restés détenus pendant au moins trois mois.

Toutefois, aucune durée minimum de détention n'est exigée des personnes qui se sont évadées ou qui présentent, du fait d'une blessure ou d'une maladie, une infirmité dont l'origine est reconnue imputable à la captivité par preuve dans les conditions fixées à l'article L.2 ou au premier alinéa de l'article L. 213 du code des pen-

sions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

**Art. 2.**

Le titre de prisonnier du "Viet-Minh" est attribué par le ministre chargé des anciens combattants et des victimes de guerre, sur demande de l'intéressé ou de ses ayants cause, après avis d'une commission, selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat.

**Art. 3.**

Les droits à pension militaire d'invalidité des personnes possédant le titre de prisonnier du "Viet-Minh" sont déterminés dans les conditions suivantes.

Pour les infirmités résultant de maladie, les intéressés bénéficient de la présomption d'origine sans condition de délai.

Pour l'application des articles L. 36 à L. 40 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, les infirmités résultant de maladies

contractées en captivité ou présumées telles sont assimilées aux infirmités résultant de blessures.

En cas d'infirmités multiples résultant, soit de blessures, soit de maladies, soit de blessures associées à des maladies contractées ou aggravées en captivité, l'ensemble de ces infirmités est considéré comme une infirmité unique résultant d'une seule blessure au regard des articles L. 8 et L. 36 à L. 40 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et donne droit au bénéfice des articles L. 344 à L. 348 du même code.

**Art. 4.**

Le taux de la pension de veuve prévu au premier alinéa de l'article L. 51 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre est applicable sans condition d'âge, d'invalidité, ni de ressources aux veuves de prisonniers du "Viet-Minh" décédés en détention auxquels a été attribué le titre prévu à l'article 2.

**DATES A RETENIR**

**11 mars 1990**

A l'initiative de l'Association Nationale des Anciens d'Indochine, de "Citadelles et Maquis d'Indochine", des Rescapés du 9 mars 1945, le 45ème anniversaire de l'agression japonaise sera célébré à Paris le dimanche 11 mars 1990 :

- dépôt de gerbes avenue Général Lemonnier (9h45) et aux Invalides (10h30),
- messe aux Invalides pour tous les morts d'Indochine (11h),
- ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe (18h15)

**Congrès national de l'ANAI 1990**

Le congrès national de l'ANAI aura lieu le samedi 17 mars 1990 à Vincennes (Val-de-Marne).

9h — Réception des congressistes à l'annexe de la mairie de Vincennes, rue

Raymond-du-Temple, face à l'église.  
9h30 — Séance d'ouverture pour les présidents de section départementale ou leurs représentants par le général Guy Simon, président national — Formation des commissions et travail de ces commissions.

- 11h — Séance plénière de synthèse.
- 12h30 — Déjeuner des présidents et du conseil d'administration au Château d'Or.
- 15h — Assemblée générale ordinaire de l'ANAI en présence des autorités.
- 17h30 — Dépôt d'une gerbe au monument du combattant à Vincennes.
- 18h — Réception dans les salons de l'Hôtel de Ville par la municipalité.

NB. Pour les personnes accompagnant les présidents, une visite commentée du château de Vincennes et de la chapelle royale sera organisée.

Moyens de transport : métro ligne 1 : Château de Vincennes  
RER : ligne A station Vincennes.

PLATS-A-EMPORTER  
SPÉCIALITES VIETNAMIENNES



SAVEURS  
D'ASIE

DEGUSTATION - PRODUITS EXOTIQUES  
Ouvert tous les jours sauf dimanche  
Traiteur pour banquets, cocktails  
et repas familiaux à l'asiatique

68, rue Lamarck 75018 PARIS  
Tél. 42.52.43.73

**Les plaisirs chinois de Cholon (vers les années 50)**

**Tous ceux qui ont connu Cholon, la grouillante ville chinoise jouxtant Saigon et baignée par un arroyo puant, reconnaîtront dans cet article (signé Lucien Bodard) le célèbre établissement de plaisirs dénommé Le Grand Monde où l'on trouvait TOUT, alcool, repas, opium, femmes, jeux divers (qui parfois se terminaient fort mal) à condition d'avoir un bon paquet de piastres à dépenser.**

**Nous avons demandé à Lucien Bodard par écrit et depuis plusieurs mois, l'autorisation de reproduire l'un de ses articles à ce sujet pour le plus grand plaisir de nos lecteurs. Sans réponse de sa part, sans doute par manque de temps, nous considérons en toute bonne foi que son accord nous est acquis et nous l'en remercions très sincèrement. Avec l'hommage respectueux de la Rédaction.**

**F. Le Bouteiller.**

Le bon Chinois de Cholon est un monsieur habillé à l'européenne qui se bourre de soupe à la tortue, d'ailerons de requin, de cornes de cerf ou de rhinocéros, de racines de gingembre, de foies de tigre, de nids d'hirondelles, de champignons et d'algues, tous aphrodisiaques puissants. Car la vie amoureuse d'un Céleste est intense. Ne parlons que pour mémoire de l'épouse ou même des concubines qui, cloîtrées à la maison, sont chargées de la reproduction et du ménage. L'adultère est inconcevable, tout comme le flirt avec les jeunes filles de bonne famille. Les mariages sont faits par les parents. Voici des années, dans ce qui était le

territoire à bail de Kouang-Tchéou-Wan, un père fit éventrer par un fidèle serviteur un garçon qui avait parlé à sa fille par-dessus un mur. Plainte fut déposée auprès du tribunal — mais c'était la plainte du père pour faire trancher le cou à l'amoureux déjà poignardé. Et justice aurait été faite sans l'intervention des Français. Le jeune homme fut fort heureux de s'en tirer — sans compter sa blessure — avec dix années de prison.

Laissons donc de côté la famille. En réalité, le Chinois s'occupe d'amour avec un personnel spécialisé de taxi-girls, de "petites fleurs", de chanteuses et de masseuses. Tout cela se déroule

dans le cadre bariolé de caractères au néon des dancings et surtout des hôtels chinois — lesquels sont des officines bien extraordinaires.

La taxi-girl (bien plus que l'étudiante à lunettes qui n'existe qu'à quelques dizaines d'exemplaires) est la véritable institution romantique de la Chine Moderne. J'en ai été prévenu tout de suite en entrant au "Paradis" par une exclamation de détresse de mon mentor jaune — le fils d'un très gros Chinois qui, assis toute la journée à la Bouddha dans une boutique sordide, fait des spéculations sur le riz simplement à l'aide de son boulier. Le soir, le paternel va au club luxueux et ultra fermé des millionnaires, où il se met en caleçon pour jouer au mahjong. Le rejeton, converti au modernisme, fait la tournée des dancings, en emmenant parfois des Français. C'est donc ainsi qu'il s'est écrié en ma présence : "Quelle calamité que l'actuelle crise économique ! Voyez donc où en sont réduites nos plus belles taxi-girls, celles pour lesquelles on se ruine ! y a encore quelques mois ! Maintenant, n'importe qui peut les avoir dès le premier soir pour quelques centaines de piastres. Ce qu'elles doivent être malheureuses de perdre la face !"

J'apprends ainsi que la valeur de la "taxi" — son étalon d'or — réside non pas peut-être dans sa vertu (ce serait un grand mot) mais dans sa difficulté. C'est la vamp de l'Asie. Elle fait des chichis et coûte aussi cher qu'elle peut. Aucun Chinois ne penserait à se suicider pour une taxi, par contre c'est une occasion de gaspiller de l'argent qui a l'avantage d'épater les amis.

Le dancing est banal. L'orchestre philippin se démène dans une pénombre rose. Sur la piste, où les couples dansent comme aux travaux forcés, un gros Céleste en bretelles porte presque sur son nombril une ravissante petite taxi miniature. Il a payé des tickets pour toute la soirée. Des filles foxtrottent ensemble ; plus loin, d'autres sont assises, bien sages et silencieuses, autour d'une table. "N'est-ce pas qu'elles sont sexy ?" me dit mon Chinois avec satisfaction. A vrai dire, elles portent des robes chinoises modernes — toutes les femmes évoluées sont habillées de la même façon, avec la même dégaine placidement provocante. Elles sont moulées dans des fourreaux de soie qui s'ouvrent sur les côtés de façon à libérer les jambes, cependant que le tissu emprisonne les cous dans des cols officiers. Tout cela à la fois gauche et félin, souligne des

Les petits marchands de Cholon





Cholon, le marchand de poterie.

formes de poupées. Autrefois, il paraît que les courtisanes chinoises, par décence, comprimaient leurs poitrines avec des bandes : maintenant même les honnêtes femmes achètent des instruments en caoutchouc qui font des super-seins.

Mon Chinois contemple la scène avec ravissement : "L'amour, me dit-il, je dois cela à mon père. Figurez-vous qu'il ait été de la vieille école, eh bien moi, je serais abruti à fumer l'opium. Car récemment encore, dans les bonnes familles, on habitait les garçons à la drogue, dès leur puberté, pour les affaiblir, de telle sorte qu'ils ne se ruinent pas avec les filles. Car l'opium revenait bien moins cher que les femmes. Mais mon père, bien que fumeur invétéré lui-même, a rompu avec la tradition — il est persuadé qu'il serait encore bien plus riche sans l'habitude du bas-flanc. Il veut que moi, je sois un businessman moderne".

Mais le voilà qui disparaît et qui, après avoir remis des billets à une sorte de contre-maîtresse, revient avec deux demoiselles charmantes : ce sont miss Yen et miss Lo. Miss Yen est plus jolie, mais elle n'a que cinquante robes et un petit solitaire : c'est une débutante. Miss Lo a deux cents robes et d'innombrables bijoux. Elle est presque célèbre, elle est cotée sur les grands marchés à taxis d'Extrême-Orient, comme Hong-Kong et Manille. Que n'a-t-elle connu dans sa vie ? Elle raconte volontiers qu'elle a été agent du Kuomintang contre les Japonais. Mais est-ce vrai ? Pour l'instant c'est une grosse qui minaude — en jaune — à la façon Hollywood. Dans son éternel circuit des ports elle a appris à connaître tout le bottin mondain des

"gros" Chinois. Elle est merveilleuse dans la comédie des caprices (non ! non ! encore, donnez-moi un bracelet, donnez-moi un diamant, donnez-moi... Cela dure longtemps). Le gros Chinois sait qu'il serait un malotru à réclamer ses faveurs dès les premiers jours (ce sont là des manières d'Européens). Il prend de la face à faire le soupirant sérieux, elle, à jouer la coquette. Quand il est habitué, quand il a suffisamment payé de tickets et de cadeaux, il finit par être récompensé.

Cependant, tout récemment, Miss Lo, sans doute éclairée sur le danger de sa maturité par les sourires perfides de ses compagnes frappa un grand coup ; elle repoussa brutalement un banquier ventru et s'offrit un béguin, pour prouver qu'elle avait encore l'âge des caprices sentimentaux.

Manifestement mon Chinois est déjà au mieux avec la jeune Miss Yen : il lui parle avec tout le sans-gêne d'un Céleste satisfait. "Vous n'avez pas l'air bien galant" lui dis-je. Mais il me répond sans se démonter, en tirant une cigarette d'un étui en laque : "Pourquoi voulez-vous que je le sois ? Cette fille est idiote, comme toutes les taxis. Je n'en ai pas connu une qui ait été capable de faire une espionne ou simplement des spéculations, elles ne mettent même pas d'argent de côté. Vous voyez la mûrissante Miss Lo : si elle ne trouve pas rapidement un jobard quelconque pour la prendre comme concubine, elle sera bientôt au ruisseau. Savez-vous quelle est la vie d'une taxi : des dancings, beaucoup de gros Chinois, quelques béguins avec des voyous, des indéfrisables, des robes, encore des robes, des bijoux et des pots de crème, des crises de nerfs et surtout des crépages de chignons, des complaisances avec les diverses polices, l'opium et le mahjong, quelques plaisanteries qu'elles connaissent par cœur, des avions, des villes, des hommages et des insultes, les histoires de visas, les boxes où elles se maquillent, les voitures de luxe où on les emmène, les restaurants chics, etc. La nuit, elles dansent, elles jouent au mahjong. Le jour, elles dorment. Quand elles sont fauchées, elles vendent leurs affaires. Et cependant elles aiment tellement cette existence qu'elles ne peuvent plus faire autre chose. Elles prétendent toutes chercher l'Amour, le beau garçon qui en prendra une comme concubine et qui l'installera bourgeoisement. Mais aucune n'est capable de se ranger ainsi plus de quelques mois. Elle retournera fatalement au métier. Ce n'est que lorsque les taxis vieillissent qu'elles veulent sérieusement se caser, mais alors il est trop tard..."

En réalité, rien n'égale le mépris d'un honnête Chinois pour les femmes faciles. Il est tout le temps avec elles ; pour lui ce ne sont que des choses.

Mais la vraie, la solide institution de Cholon, c'est l'hôtel chinois.

Il s'agit là d'établissements très discrets — mais j'y ai été emmené par un curieux bonhomme, pas tout à fait honorable bien sûr. Il a eu bien des malheurs dans sa vie. Les Japonais l'ont battu comme plâtre pour une peccadille, quelque chose comme une erreur de quantité dans la livraison. Cela se passait du côté de Pékin vers 1940. Il avait été éjecté de Hong-Kong assez brutalement par les Anglais. A Hanoi, la chance avait pu lui sourire ; puis, tour à tour, les Chinois de Lou-Han, les Vietminh et les Français l'avaient mis en prison. Il en était sorti ruiné. Maintenant il vivait à Saigon. Mais il avait de bons souvenirs. Dans sa jeunesse il avait fait plusieurs fois le tour du monde dans des circonstances assez mystérieuses — il lui était même arrivé de se marier légalement avec une Belge qu'il avait soigneusement laissée à Anvers. Il était un peu frotté des bas quartiers de tout l'univers et, pour l'instant, connaissait au mieux les lieux de plaisirs de Cholon, mais plus comme intermédiaire que comme client...

Ce bon compagnon m'a donc emmené dans un hôtel chinois. Apparemment, c'est une sorte de grande boîte, compartimentée en petites cases superposées sur plusieurs étages. Il y a toujours un proprio bien gras qui jauge les arrivants, des serveurs qui font des signes discrets, beaucoup de crachoirs à moitié pleins, et une rumeur permanente de mahjong qui noie une infinité de petits bruits divers. C'est

une usine qui fonctionne de nuit et de jour — avec simplement quelques heures d'entr'acte dans la matinée. Les occupants de chaque case y font strictement ce qu'ils veulent : certains s'empiffrent en d'énormes gueuletons, d'autres écoutent religieusement les chanteuses, d'autres s'amusent avec les "petites fleurs", d'autres fument l'opium sur des bas-flancs, d'autres discutent d'affaires plus ou moins légales, d'autres rencontrent d'étranges émissaires. Il arrive que certains y dorment tout bonnement.

La discrétion est garantie ; il n'y a pas de chantage à craindre dans un hôtel chinois : la maison y perdrait aussitôt toute sa réputation.

On nous conduit donc dans un de ces compartiments, où une bonne douzaine de célestes bien à l'aise reçoivent mon mentor avec de grandes tapes d'amitié. Tout se passe selon les rites. Le monsieur qui offre le dîner (c'est un riche commerçant en pâtes alimentaires) commande à un maître d'hôtel un menu pantagruélique : il y a d'abord un premier service de douze plats salés, puis une sorte de dessert sucré, puis un second service de huit plats présentés avec du riz. Les douze messieurs débordant d'une gaieté un peu grasse et sonore, s'assomment à coups de *kampé*, un monsieur se lève avec un verre plein dans la main, dit à un ou plusieurs autres messieurs de l'assistance "je bois à votre santé" (à moins que ce ne soit à la prospérité du commerce des pâtes alimentaires, à la grandeur de la France ou à l'espoir d'un nouveau rejeton mâle) et toutes les personnes ainsi amicalement défiées doivent faire cul-sec. Au plat sucré du milieu, l'hôte a déclaré "je propose de faire venir les chanteuses". Aussitôt il les commande au taipan. En effet l'hôtel ne possède pas cela à domicile, mais le taipan est là pour fournir tous les renseignements sur ces demoiselles les chanteuses (prix, possibilités, etc.). Le choix arrêté, des boys vont chercher les élus.

Arrive d'abord dans notre compartiment une personne très belle, presque majestueuse, avec une poétique figure de pleine lune, des torsades de cheveux noirs tout incrustés de peignes d'écaillé, de grands yeux en amande et une petite bouche ronde, épaisse, presque saignante. Sur la table, elle dépose une sorte de xylophone et commence une mélodie, quelque chose de cristallin et de traînant qui grince dans les oreilles. Tout en tapant, avec ses petits doigts de poupée, sur l'étrange instrument de musique, elle a l'air d'officier. Les gros Chinois, eux aussi, sont victimes d'une extraordinai-



Cholon, l'arroyo chinois

re concentration. Le plaisir est intense : "C'est la complainte antique, m'explique mon mentor, d'une princesse qui, par désespoir d'amour, va se jeter dans un étang à lotus". Les Chinois sont de plus en plus béats : "Vous avez là, reprend mon mentor, la plus célèbre chanteuse de Cholon, elle n'opère que dans les dîners des plus grands personnages. D'ailleurs son métier est seulement de chanter. Personne ne songerait à lui demander autre chose ; ce serait d'un extrême mauvais goût".

Mais à peine les émotions du grand art sont-elles terminées que le repas passe au stade des "petites fleurs" gracieuses, toutes maquillées et riantes au milieu des bonshommes qui les plaisantent. On dirait des poupées : "Ce sont là de pauvres filles, me commente le mentor... Elles ne s'appartiennent même pas. Chacune est la propriété d'une vieille femme qui l'a achetée tout enfant aux parents. Oh, ne vous choquez pas ! Il n'y a pas de marché à esclaves dans Cholon. Non, les choses se passent bien plus simplement, d'une façon traditionnelle chez nous. Imaginez qu'une pauvre famille de coolies viennoises s'accroît encore d'une petite fille — vous savez que chez nous ça n'a pas de valeur, que c'est presque une malédiction — tandis que si c'était un garçon !... Aussi, quand une vieille propose d'acheter, mettons d'adopter, une fillette, elle est presque toujours bien reçue. Elle loge alors tant bien que mal la gamine, la nourrit, lui apprend un peu à chanter et surtout lui donne les recettes de la séduction. Quand la fillette a douze ou treize ans il lui est dit : "J'ai dépensé beaucoup d'argent pour toi, désormais tu dois travailler pour me rembourser". Et la nouvelle "petite fleur" doit exécuter aveuglément les ordres de sa "marraine" qui fixe (souvent selon les rensei-

gnements du taipan) les principes de la stratégie amoureuse et monétaire. C'est elle qui dit : "Tu demanderas tant pour assister au repas de monsieur un tel" et c'est presque faire honneur à un monsieur que de lui demander le tarif supérieur. Il y a aussi un prix de gros pour l'ensemble d'une soirée.

En fait, dans tous les amusements chinois apparaît toujours un marché. Ainsi, les charmes ont, en Chine, l'avantage d'être une marchandise comme une autre, comme du riz ou du poisson séché : elle est donc réglée par les mêmes habitudes commerciales...

Lucien BODARD

## MUSIQUE TRADITIONNELLE DU VIETNAM TRAN QUANG HAI BACH YEN



A votre disposition...

Contact : Tran Quang Hai  
et Bach Yen

12, rue Gutenberg  
F 94450 Limeil-Brevannes - France  
Tél. (1) 45.69.55.77

Spécialiste vietnamien  
de haut niveau

# LNC SERVICES

Réparations Télé Vidéo  
toutes marques

VENTES : CASSETTES  
VIDEO AUDIO

65, avenue de la République  
93300 Aubervilliers  
Tél. : 48.34.24.55



# L'Indochine et les chasseurs à pied

“Extrême-Orient 1885-1888”, “Indochine 1950-1952”, ces deux inscriptions brillent, parmi dix autres, sur la soie du drapeau unique des chasseurs à pied. Elles conduisent à rappeler les campagnes des bataillons bleus en Asie.

## 2e BCP : Chine 1859-1860, Cochinchine 1861-1862

Après avoir forcé la résistance chinoise au camp de Tang-Kou (14 août 1860) puis au pont de Palikao (21 septembre 1860), le 2e BCP entre à Pékin en tête du corps expéditionnaire français (9 octobre 1860). L'année suivante, il participe à la victoire de Ki-Hoa, qui dégage Saïgon assiégé par les Annamites (24-25 février 1861) puis conquiert Mytho (13 mai 1861) et Bienhoa (19 décembre 1861)

## 11e BCP : Annam et Tonkin 1885-1888

Ayant pacifié Hanoi (juin 1885) et Huê (juillet 1885), le 11e BCP est employé à délimiter la frontière sino-tonkinoise en exécution du traité franco-chinois de Tien-Tsin (9 juin 1885), quotidiennement violé par les Pavillons Noirs qui causent de lourdes pertes au bataillon. La défense de la citadelle de Hai-Ninh (novembre 1886) est un modèle d'héroïsme.

## 10e BCP : Tonkin 1950-1952

Bataillon parachutiste, le 10e BCP parcourt le delta tonkinois. Il participe à la victoire de Vinh-Yen (16-18 janvier 1951), à la bataille de Nghia-Lo (6 octobre-27 novembre 1951). “Jauni”

sur ordre du général de Lattre, il se transforme le 1er septembre 1952 en 3e bataillon parachutiste vietnamien (3e BPVN).

### Chasseurs isolés

De tout temps ce furent les plus nombreux. L'Indochine, en effet, possédait des garnisons permanentes de Troupes de Marine et de Légion Etrangère. Les divers corps expéditionnaires lui amenèrent d'autres régiments des Troupes de Marine et de Légion Etrangère. Mais les besoins de la relève et ceux de l'extension du recrutement indochinois attirèrent de nombreux officiers et sous-officiers de chasseurs volontaires pour les combats. Au 19e siècle, ils restaient souvent détachés de leur bataillon d'origine et servaient en tenue bleue, tel le sous-lieutenant Normand, du 16e BCP, tué sur la frontière de Chine, à Bong-Hô, le 24 septembre 1885.

Plus récemment, on constitua des détachements de marche. Ainsi le capitaine Desserteaux commandait-il une compagnie issue des 6e, 11e, 13 et 27e BCA dans le secteur de Huê, lorsqu'il fut tué à Dat-Do-Phuong le 25 septembre 1947. Au cimetière de Huê, le Vietminh fit déposer sur sa tombe une couronne avec cette inscription : “A mon plus loyal ennemi”.

Mais d'une manière générale, les cadres chasseurs servaient habituellement sous l'ancre de marine ou la grenade à cinq branches. Par exemple, en

1949, une compagnie du 5e REI comptait trois officiers de chasseurs ; en 1951, le 2e BMEO était commandé par un chef de corps alpin ; quant au 3/22e RIC il rassemblait un grand nombre de chasseurs sous prétexte que son recrutement était composé de montagnards !

Ce sont des merveilleux souvenirs pour tous ceux qui en sont revenus. Mais ils n'excluent pas toujours un petit pincement de cœur lorsque tel ou tel régiment des Troupes de Marine ou de Légion Etrangère se vante d'être le plus décoré d'Indochine...

Palikao

Actuel panneau routier de Palikao



Prise du Pont de Palikao par le 2e Bataillon de Chasseurs le 21 septembre 1860 (D'après le croquis d'un officier de l'expédition de Chine)



# “MARINE À FAI-FOO”

N.D.L.R.

L'article de J.-P. Camasses sur les marins en kakis et les LCI parus dans le dernier bulletin a rappelé quelques plaisants souvenirs à un Breton, Joël Provost, ancien officier de marine aujourd'hui à la retraite, et actif président de la station de Sauvetage en Mer du Conquet (Finistère) (SNSM).

A l'époque (1948-1953), en sa qualité d'E.V.1 (enseigne de vaisseau de 1ère classe) il commandait une flottille de LCVP à Fai-Foo, que d'autres reconnaîtront sous le nom de Quang Ngai, devenu Hoi-An actuellement.

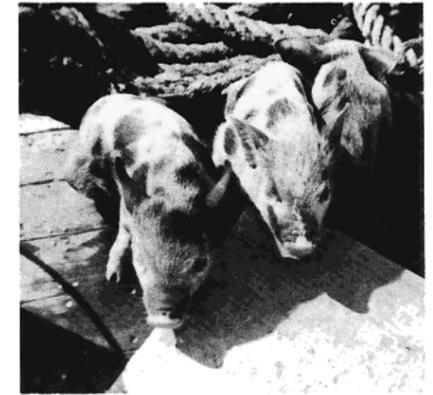
Nous avons fort goûté l'humour goujard de cet ancien de la Royale...

Laissons lui la parole. (Les photos sont de l'auteur).

se tout ce qui sort des mains des artisans français, ils avaient l'allure invraisemblable, pour des unités aussi redoutables, des bateaux-mouches qui sillonnaient la Seine. Notez bien, que pour des bateaux-mouches, ils faisaient bien du bruit quand même, si l'on songe que chaque bordée (ô chère vieille marine en bois !) comportait huit pièces automatiques, dont deux canons de 20 mm.

Fai-Foo, ville heureuse, fut dotée de deux monstres de cette espèce. Cela fait donc, si nous comptons bien, deux bateaux, treize marins, huit chiens, un chat (la gente féline est peu aimée), des oiseaux divers, dans diverses cages, et un nombre de cochons (en général 3), de poulets et de canards qui variait en fonction de l'humeur du commis aux vivres. Le tout constituait ce que j'ai appelé la “Marine à Fai-Foo”. Qu'on ne m'accuse pas de pousser trop loin la plaisanterie. Je veux bien admettre que les cochons et les poulets ne présentent pas un intérêt flagrant dans l'offensive ou la défensive ; mais les chiens sont des factionnaires précieux la nuit, et les canards, tels les oies du Capitole, montent autour des bateaux une garde vigilante et caquelante.

Les marins partageaient avec les légionnaires du poste quelques maisons chinoises. C'est dire qu'elles semblaient avoir été construites pour tout autre usage que le logement d'individus normalement constitués. Leur pittoresque désordre architectural fut



Les 3 cochons réglementaires à bord.

autrefois égalé par les regrettables venelles Kéravel, à Brest, et évoquait irrésistiblement, pour les initiés, la savante ordonnance des bâtiments de l'ancienne école polytechnique. Tant bien que mal, chacun s'y était fabriqué un repaire où même un mauvais esprit ne s'aventurerait pas. Dans ces chambres improvisées, les marins livraient une lutte âpre et obscure aux punaises, cafards, moustiques, rats, serpents, scorpions (j'en passe et des meilleurs) qui étaient après les Viets, les plus désagréables des voisins.

Car tout de même, vous dirait le matelot canonier Le Gall, “faudrait ouâre à ouâre, on n'est pas ici pour rigoler” (pour les lecteurs ayant eu peu de relations avec les enfants de la Basse Bretagne, je tiens à préciser que “ouâre” est la façon la plus courante, semble-t-il, de prononcer “voir” dans les environs de Lorient). Des Viets, il y en avait plus qu'il fallait. Le Viet était un monsieur aux mœurs curieuses, qui semblait ne jamais dormir, ne jamais



L' E.V. 1 Joël Provost en 1949

Cette page de littérature aurait pu s'appeler aussi bien : 5e LCVP. Mais les initiales sont tellement rébarbatives, n'est-ce pas ? Tandis que : “Marine à Fai-Foo”, ça fait tout de suite plus sérieux. Naturellement, il faut y être venu pour savoir où c'est. On se doute bien, à la façon dont ça sonne, que ça doit se situer plus près de Saïgon que de Brest ; et, en cherchant bien sur une carte un peu détaillée, on finit par découvrir l'aimable cité chinoise à quelques dizaines de kilomètres au sud de Tourane. Terminé pour la géographie.

Le LCVP est un engin connu des plus profanes, depuis que les cinémas des Champs-Élysées et de Recouvrance en ont montré des hordes s'élançant à l'assaut des plages du Pacifique. Cette grande époque est bien passée. Adieu, écumantes armadas ; les LCVP de cette époque allaient par deux et c'est tout. Méconnaissables, transformés avec le goût heureux qui caractéri-

Les deux LCVP 53 et 54 composant la 5ème Section et l'équipage : QM Brun, QM Pouchieu, Matelots : Dordigue, Le Gall, Petton, Le Tenou, Mercier, Mallet et Gueran





**Fédération nationale des amicales de chasseurs à pied, mécanisés et alpins reconnue d'utilité publique**

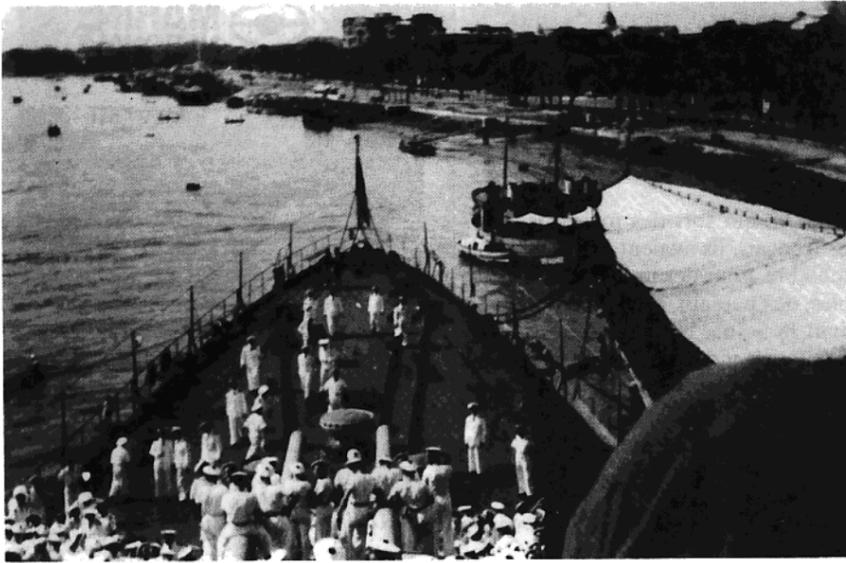
5, rue Lincoln — 75008 Paris  
Tél. : 43.59.52.83  
CCP 2297 81 T Paris

**Le “Cor de chasse” Bulletin bimestriel de la Fédération**

5, rue Lincoln — 75008 Paris  
CCP 1329 34 Z Paris

**Le musée des chasseurs Château de Vincennes (94300)**

Ouvert : les mercredis de 10h à 18h  
1er et 3e samedis du mois après-midi.



1948. Arrivée au port de Saïgon. Au fond, la Pointe des Blagueurs

cesser de creuser des trous pour se cacher, et dont les relations avec la Marine Nationale dans le secteur de Fai-Foo étaient empreintes d'une grande modestie, fille de la sagesse et fruit de l'expérience. Cette modestie était en relation directe avec le nombre impressionnant de projectiles variés que deux LCVP pouvaient disperser en quelques secondes dans la radieuse nature tropicale. Il est écrit quelque part dans les Instructions : "celui qui tire juste le premier a raison". Le sourire des tireurs de la section prouvait qu'ils n'avaient pas souvent eu tort.

En gros, voilà le scénario classique qui se déroulait lorsque les Viets devenaient hargneux. Les deux bateaux-mouches faisaient teuf-teuf sur la rivière, on surveillait (un peu) les berges, on zigzaguait entre les bancs de sable, on "glandouillait" parmi les pêcheries ; les bambous et les palmiers d'eau de la rive avaient l'air aussi accueillants que d'habitude, le soleil dispensait dans la nature dix fois plus de chaleur que nécessaire. Un buffle crevé suivait

### Appel aux anciens marins du dragueur-patrouilleur Héliotrope

Depuis plusieurs années, Raymond Girard essaie de réunir tous les anciens marins qui de 1945 à 1962 ont embarqué à bord du dragueur-patrouilleur D 334 devenu en 1949 le D 22 Héliotrope.

Plus de 300 jeunes marins ont ainsi patrouillé à bord de ce bâtiment le Mékong, la rivière de Saïgon, les côtes d'Annam et le golfe de Siam.

Vous qui lisez ces lignes et qui êtes un ancien de l'Héliotrope, contactez Raymond Girard, Résidence "Les Fonderies", 38, rue Demidoff, 76000 Le Havre.

tranquillement, les pattes en l'air, son petit bonhomme de chemin vers la mer. L'harmonie parfaite, l'extase complète ; le quartier-maître Brun songeait avec délice au prochain reclassement des fonctionnaires, les mécaniciens couvaient d'un regard éteint leur pression d'huile. Les deux canons de 20mm bâillaient vers le ciel.

Ça ne colle plus. Soudain un obus de mortier explose entre les deux bateaux (les têtes rentrent dans les épaules), les balles sifflent et accrochent l'eau avant de claquer sur les blindages (pauvre peinture). Et la danse commence. En cinq secondes, guère plus, les obus de 20mm pètent avec joie dans le bocage, les mitrailleuses crachent ; les bambous tombent en paquets, la rive fume de poussière ; on se sent un peu nerveux, mais on fait un tel chahut, avec tout ce qui tire à bord, qu'on n'entend plus les rafales viet. D'ailleurs, ils n'en veulent plus, c'est fini ; ils sont dans leurs trous, le long de la berge, à prier Bouddha que ça s'arrête. Ça s'arrête quand nous voulons bien sur une dernière rafale et un dernier aphorisme du matelot Le Gall : "Faudrait ouâre à pas faire suer l'marin".

Patrouille terminée, on cherchait les impacts sur les coques. "Avant tout, on regréait les chargeurs. Quelques jours après on apprenait peut-être d'un pêcheur réticent qu'il y avait eu de la casse de l'autre côté. Mais il était rare d'obtenir beaucoup de précisions ; on ne savait jamais exactement ce que ça leur avait coûté.

La nuit, de temps à autre, on avait droit à la guerre des nerfs. Ils se mettaient à deux ou trois cents sur la rive en face, à l'abri dans les trous, et tapaient en cadence sur des bambous creux. Ils arrivaient ainsi à égaler le vacarme du tramway descendant la rue

de Siam, aux temps heureux de la bonne ville de Brest. On s'habituaient à tout (sauf à l'eau, précisaient quelques marins épris de vérité) et on dormait quand même, bercés par cette musique sauvage. Jusqu'au moment où les légionnaires, peu mélomanes, s'énermaient et expédiaient quelques coups de mortier sur les musiciens bénévoles. Alors s'achevait le bruit, le sommeil se faisait plus pesant ; à peine entendait-on quelques jurons, échos de la lutte sans espoir que le factionnaire s'obstinait à livrer aux moustiques, dans la nuit chaude de Fai-Foo.

Joël Provost



**BON DE COMMANDE**  
à retourner à l'Association nationale des anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois — 15, rue de Richelieu — 75001 Paris

Nom .....

Prénom .....

Rue.....

.....N° .....

Ville.....

Code postal .....

désire recevoir ..... exemplaire(s) de 200 recettes de cuisine vietnamiennne au prix unitaire de 120 F (+ 12 F de frais de port).

Règlement ci-joint (à l'ordre de l'ANAI) :

chèque bancaire

chèque postal

mandat-lettre

Signature :

## L'Arrivée à Saïgon de René Goutes

### Un voyage maritime bien mouvementé

Départ Marseille : 1er décembre 1896

Arrivée Saïgon : 8 janvier 1897...

Nous embarquâmes le 1er décembre 1896 sur le "Canton" un vapeur de la Cie Nationale qui partait pour l'Indochine avec 3 000 hommes de troupe : légionnaires et marsouins.

Nous partions vers l'inconnu avec très peu d'argent et quelques lettres de recommandation.

En montant à bord, ma mère, très croyante, nous fit faire à tous un signe de croix. Ce geste attira sur nous l'attention du directeur d'une importante maison de commerce de Saïgon, M. Ascoli, qui nous le rappela plus tard.

Le "Canton" était spécialement aménagé pour le service qu'il faisait. C'était une caserne flottante. Tout marchait militairement et le soir, à neuf heures, lorsque le clairon sonnait l'extinction des feux, il fallait obligatoirement éteindre dans la cabine une

grosse bougie, seul mode d'éclairage utilisé à bord.

Comme nous étions cinq, on nous avait offert deux cabines mais plutôt que de nous séparer, mes parents refusèrent et je partageais la même couchette que ma soeur Paulette.

La cabine comportait deux couchettes superposées à droite et à gauche, pas d'eau courante naturellement, mais en plus du hublot un large sabord que l'on pouvait relever lorsque le temps le permettait.

Comme nourriture, beaucoup de conserves car il n'y avait évidemment pas de frigorifique à bord, mais tous les jours de la viande fraîche car l'on abattait à l'avant. La qualité de la viande était médiocre, les bêtes souffrant beaucoup de la mer.

Les passagers de 1ère et 2ème classe ne disposaient pas d'un pont bien

Le port de Saïgon au début du siècle... Photo Vanhecke



large, mais nous, en troisième, nous ne disposions que d'un espace restreint de quelques mètres carrés où nous nous tenions avec les quelques passagers parmi lesquels un agent de police de Cholon et un M. Peytral qui devait devenir plus tard administrateur des services civils.

Nous marchions à peine à 8 noeuds et notre traversée fut assez mouvementée : violente tempête en Méditerranée, nombreux légionnaires déserteurs dans le Canal de Suez et à Colombo, un homme à la mer à Guardafui et enfin, échouage aux Iles Nicobar.

C'était le 31 décembre. Vers 2 heures du matin, un choc épouvantable nous jeta à bas de nos couchettes. Avant que nous ayons eu le temps de nous rendre compte de ce qui se passait, des hurlements se font entendre dans la coursive : "Tout le monde sur le pont !" Nous nous vêtissons en hâte n'importe comment et nous montons sur le pont d'où nous distinguons à l'avant une énorme masse sombre. Nous faisons marche arrière de toute la force de notre pauvre machine mais sans le moindre résultat. Lorsque le jour se lève, nous réalisons combien est critique la situation dans laquelle nous nous trouvons. Nous sommes échoués sur 40 mètres de long. Nous sommes passés fort heureusement entre deux bancs de coraux ainsi que des sondages nous le révèlent. L'île est couverte d'une végétation véritablement tropicale d'où s'élève un concert d'oiseaux. Au loin, des pirogues se détachent de la côte et viennent croiser autour de nous mais sans oser approcher.

On installe les manches à vapeur et on fait ranger les hommes en armes sur le pont pour intimider nos visiteurs éventuels. Effectivement, une pirogue montée par trois indigènes nus se rapproche. Une embarcation va à leur rencontre et en amène deux à bord. Grâce à la femme de l'agent de police de Cholon qui parle malais et sert d'interprète, nous apprenons qu'un navire anglais passe à peu près tous les six mois ; mais ils ne peuvent préciser le temps qui s'est écoulé depuis son dernier passage.

En raison de l'impuissance de notre machine, le Commandant décide de vider la cale avant pleine de barils de ciment que l'on répartit dans les

cabines. Pour notre part, nous en recevons trois ce qui nous gêne beaucoup. Toutes les heures, les passagers civils et militaires sont rassemblés sur le pont arrière et, à chaque coup de langue d'un clairon, tout le monde saute. Puis au commandement, pendant que la machine donne à plein, on se précipite tantôt à babord, tantôt à tribord.

On nous rationne : biscuit et "singe". La glace est uniquement réservée aux malades qui sont de plus en plus nombreux.

Enfin, après cinq longues journées, notre malheureux Canton, suffisamment ébranlé, parvient à se déhaler.

Après remise en place des barils de ciment dans les cales, nous nous remettons en route pour Saigon où l'on commençait à s'inquiéter de nous et où nous arrivons le 8 janvier 1897 à 8 heures du matin.

Nous accostons à l'appontement situé au bas du boulevard Charner. Pendant la manœuvre d'accostage, tous les cinq au bastingage, nous regardons cette ville où nous ne connaissons

personne et nous sommes envahis au milieu de l'agitation de tous par un profond sentiment de tristesse et de solitude. Le bateau est déjà accosté et nous sommes toujours là immobiles et désespérés lorsqu'une voix appelle : "M. Goutès !". On nous appelle ! Quelqu'un nous connaît ! Quelqu'un s'intéresse à nous ! Nous éprouvons le sentiment que doit éprouver le naufragé à qui l'on jette une bouée.

René Goutes

## Le Cercle Sportif Saigonnais

Article écrit en 1942 par René Goutès, à l'occasion de la célébration du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation du cercle.

Les anciens Saigonnais apprécieront sûrement...

Le Cercle sportif saigonnais a eu cette année quarante ans d'existence officielle. Je dis officielle car il existait en fait longtemps avant l'approbation des statuts. C'est le club doyen sinon d'Indochine, tout au moins de Cochinchine, et j'ai pensé qu'il serait peut-être intéressant pour quelques-uns des 1 200 membres qu'il compte à ce jour de savoir quels furent ses débuts.

Je vais essayer de les exposer, mais comme cela remonte aux environs de 1896, je dirai quelques mots, pour mieux fixer l'ambiance, du Saigon de cette époque qui ne ressemblait guère au Saigon d'aujourd'hui.

Aux environs de 1896, la ville était uniquement éclairée au pétrole. Dans

les rues, les seuls véhicules étaient des pousse-pousse à roues en bois non caoutchoutées, quelques rares tilburys de maître et de nombreuses voitures à cheval, dites "malabares", dont les vitres, si je puis m'exprimer ainsi, étaient des planches ; aussi en saison des pluies y était-on véritablement dans une boîte.

Presque tout le commerce de détail était entre les mains des Chinois. Rien de ce qui concerne l'alimentation n'était vendu par des Français : pain, viande, légumes, épicerie.

Aucun navire ne possédait de frigorifique. Dalat et ses légumes n'existaient pas et il fallait se contenter uniquement des ressources locales d'une

qualité nettement inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui. La glacière Larue fonctionnait déjà.

La présence de nombreux marécages aux portes mêmes de la ville, là où se trouvent aujourd'hui le marché et la gare, et les conditions d'existence d'où le confort d'aujourd'hui était exclu rendaient l'état sanitaire franchement mauvais.

C'était l'époque où, à l'arrivée des navires à Marseille, on reconnaissait à leur teint, sans risque d'erreur, ceux qui revenaient de Cochinchine, ceux qui revenaient du Tonkin. Dysenterie, diarrhée chronique appelée "cochin-chinette" faisaient chaque année de grands vides parmi une population française pourtant peu nombreuse.

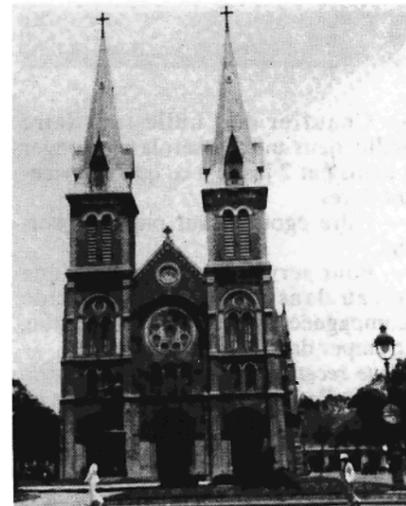
Pendant la mauvaise saison en mars, avril, presque chaque jour, un et souvent plusieurs cortèges funèbres s'acheminaient vers le cimetière, à Bangkok, comme l'on disait alors.

Les maladies évoluaient avec une extrême rapidité. Elles se développaient sur des organismes affaiblis, sans réserve aucune, et la mort survenait souvent en quelques jours. Pendant la mauvaise saison, le choléra faisait chaque année des victimes en quelques heures.

A cette époque les distractions étaient rares. Aussi les cafés comptaient-ils de nombreux clients et il s'en dégageait, à l'heure de l'apéritif, une forte odeur d'absinthe qui était, matin et soir, l'odeur caractéristique de la rue Catinat.

Si j'ai aussi longuement insisté sur cet aspect de Saigon aux environs de 1896, c'est pour mieux faire comprendre l'énergie, la volonté, le cran de ceux qui, alors, se groupèrent pour faire, les premiers, du sport.

Ils se réunissaient dans un immeuble situé au n° 24 de la rue Lagrandière, à l'angle nord-est de cette rue et de la rue Catinat, et là, à la lumière des lampes à pétrole, faisaient de l'escrime, des haltères, des poids.



La cathédrale de Saigon — Photo Vanhecke

Je me souviens seulement de quelques noms : Denise, d'Auxion, Gaubert, Freyssenge, Fenaillon, Hendriks. Mon frère Pierre était du nombre.

Quelques-uns d'entre eux se passionnèrent pour la bicyclette qui en était alors à ses débuts dans ce pays.

Ce n'était pas encore la bicyclette à la ligne harmonieuse d'aujourd'hui. Je me souviens d'avoir fait moi-même, dans les allées du Jardin de la Ville, du vélocipède, cet engin construit à l'époque où l'on n'avait pas songé à la transmission par chaîne et qui comportait une roue minuscule à l'arrière et une immense roue à l'avant, car un tour de pédale ne faisait alors qu'un tour de roue.

La vogue de la bicyclette se développa rapidement grâce à deux Français, deux Lyonnais, les frères Mignot, qui installèrent un magasin de vente dans un modeste compartiment de la rue Catinat, là où se trouve aujourd'hui l'annexe Pagode de l'Hôtel Continental.

Cette vogue fut telle qu'ils fondèrent un Cercle cycliste et la Ville les autorisa, en 1897, à construire un vélodrome "sur une des pelouses du Jardin de la Ville" à l'emplacement actuel des tennis du Cercle sportif. Un petit pavillon en briques et tuiles fut édifié en bordure de la piste.

Il existe encore une photo de ce pavillon avec les coureurs amateurs de cette époque, mais elle est tellement jaunie, qu'il n'est pas possible de la reproduire.

Après avoir connu une certaine prospérité, le Cercle cycliste périclita et le vélodrome ainsi que le pavillon furent laissés à peu près à l'abandon.

Pendant ce temps le groupe fidèle de la rue Lagrandière développait son activité, principalement l'escrime. Le colonel See, alors lieutenant de la Légion, qui rejoignait son régiment au

Tonkin eut l'occasion de tirer dans cette salle au cours de son passage à Saigon. Comme il venait de remporter à Ostende le Championnat du monde d'épée, ce fut certainement pour nos épéistes locaux une excellente leçon.

C'est seulement en 1902 que des statuts furent élaborés donnant l'existence légale à ce groupement qui comptait déjà une centaine de membres. Ceux-ci sollicitèrent de la ville, outre une subvention de 800 \$ (\$ = piastre indochinoise), la cession gratuite de la piste du vélodrome, du terrain avoisinant, ainsi que du petit pavillon édifié en bordure de cette piste et qui allait, par des agrandissements successifs, devenir l'embryon du bâtiment actuel.

Une discussion s'éleva au sein du conseil municipal, soulevée par l'existence de ce pavillon.

Celui-ci avait été construit aux frais d'un particulier, M. Bonade, et la dissolution du Cercle cycliste n'avait pas été officiellement déclarée.

M. Bonade réclamait le droit de démolir le pavillon afin d'en récupérer les matériaux.

Le Conseil décida finalement que, le Cercle cycliste n'existant plus, la ville reprenait ses droits sur le terrain et sur la construction qui y avait été édifiée, ainsi qu'il avait d'ailleurs été stipulé au moment de la création du Cercle cycliste. Il appartenait à M. Bonade de faire valoir ses droits près des membres de la société défunte.

Le Conseil décida, en outre, de mettre terrain et bâtiment à la disposition du Cercle sportif avec la clause de retour en cas de dissolution et alloua une subvention de 400 \$, "les modestes ressources de la Ville ne lui permettant pas de faire mieux" ainsi que le déclara le maire.

Le Conseil s'était prononcé à l'unanimité "en raison du caractère de véri-

table utilité publique de la Société" et "estimant que la pratique des sports était de nature à exercer une influence heureuse sur l'état de santé de ceux qui s'y adonnent et capable de lutter avec efficacité contre la déperdition des forces physiques dont notre climat débilitant est la cause".

En 1903, la Ville accorda une nouvelle subvention de 500 \$ à laquelle vint s'ajouter une subvention 1 000 \$ du budget local.

Le Cercle sportif avait toujours son siège rue Lagrandière et c'est seulement en 1905 qu'il décida d'abandonner ce local, dont le loyer annuel s'élevait à 1 000 \$ était une charge trop lourde pour lui, et sollicita l'autorisation, qui lui fut accordée, de transférer son siège au Jardin de la Ville "afin de constituer un véritable Cercle sportif où l'escrime ne serait pas uniquement pratiquée".

Dans sa demande, le président du Cercle sportif, Me Denise écrivait d'autre part : "Nous pourrions créer dans ce jardin désert un coin d'attraction capable de forcer les Saigonnais à goûter la beauté de cette promenade qui me paraît mériter beaucoup mieux que d'être foulée, en dehors des jours de musique, par les rares passants dont, par hasard, c'est le chemin".

La musique militaire jouait alors le dimanche alternativement au Jardin de la Ville et au Jardin Botanique.

Au Jardin de la Ville le kiosque à musique était entouré de deux allées circulaires. Dans la plus petite on tournait en rond, à pied, en dolman blanc à col droit. Dans la plus grande, les voitures allaient au pas, les unes dans un sens, les autres dans l'autre et l'on se saluait au passage, du canotier ou du chapeau melon.

Le théâtre de Saigon (photo Vanhecke)



SAIGON. - Boulevard Charner à la hauteur du Marché



## MADAME ANAI

### LA CHANSON DES SOCQUES

Un, deux ! Cloc, clac ! — Un, deux !  
Clac, cloc !

Prends garde à la pierre angulaire,  
Socque de bois ; résonne au choc ;  
Chante au pavé ta chanson claire,  
Celle où s'éjouit ton orgueil  
D'être neuf et d'être sonore,  
Qui s'élève au départ du seuil  
Et se poursuit encore, encore ;  
La chanson qui traîne aux cailloux  
Ingénument sa phrase étrange,  
Mesure à deux temps, appels doux  
Qu'avec l'écho la voix échange !  
J'écoute, et me voilà tenté  
D'admettre qu'un enfant s'annonce :  
Clac, cloc ! Et le bois en gaité  
M'adresse aussitôt sa réponse :  
Cloc, clac ! tout au long du chemin.  
Et surgie en chaude lumière,  
Régulant le branle de sa main,  
Une congaï, poitrine altièrre,  
Se dandine de tout son poids  
Sur la hanche eurythmique et belle.  
Clac, cloc ! La statue avec elle  
Emporte son socle de bois.

Jean Ricquebourg

\*\*\*

### RECETTE DE NEMS

#### Ingrédients

Pour 12 nems  
1/2 tasse de vermicelle transparent trempé  
1 oignon haché fin  
3 oignons nouveaux hachés fin  
150 g de viande de porc hachée  
100 g de chair de crabe  
1/4 cuillerée de sel  
1/3 cuillerée de sucre  
1/2 cuillerée de nuoc-mam (pur)  
2 pincées de poivre noir moulu  
galettes de riz  
huile d'arachide  
menthe fraîche, coriandre, carotte.

#### Préparation :

— Étaler les galettes de riz sur un torchon humide.  
— Tremper les vermicelles 10 mn dans de l'eau chaude, égoutter et couper en morceaux de 2 à 3 cm avec des ciseaux.

Dans un bol, mélanger en quantité voulue : vermicelles, oignons, oignons nouveaux, porc, crabe, sel, nuoc-mam, poivre, champignons noirs.

— Couper les galettes de riz en 2 ou en 4.

— Mettre la farce préparée (2 cuillerées à café de farce).

— Plier les extrémités de la galette vers le centre et rouler de sorte que la farce soit totalement prisonnière.

— Mouiller bien sur les bords pour bien sceller.

— Chauffer de l'huile sans faire bouillir dans une casserole et plonger les nems par 2 jusqu'à ce qu'ils deviennent dorés.

— Faire égoutter sur papier absorbant.

— Pour servir, envelopper chaque rouleau dans une feuille de salade accompagnée d'une feuille de menthe, et tremper dans le nuoc mam.

Cette recette provient de la ... Direction des Popotes d'une unité basée en Indochine, le Groupe de Transport 522.

\*\*\*

### SOUPE CHINOISE (pour 12 personnes)

1 poularde de 1,300 kg  
500 g de pâtes de riz ou soja  
500 g de crevettes  
1 sachet de champignons noirs ou parfumés  
400 à 500 g de viande de bœuf pour une soupe "bien tassée"

— Faire cuire la poularde dans un faitout dans la quantité d'eau désirée avec poireaux, carottes, oignons, poivre, sel, ail entier.

— Enlever la poularde dès qu'elle est cuite, la désosser et couper la viande en petites tranches.

— Faire cuire les crevettes dans l'eau en y ajoutant oignons, carottes, sel et poivre. Les couper, après les avoir décortiquées, dans le sens de la longueur.

— Tremper les champignons dans un peu d'eau. S'ils sont parfumés, garder cette eau mais la décanter. Couper les champignons en tranches longues et minces.

— Tremper les vermicelles dans une quantité importante d'eau bouillante pendant 10 minutes. Les égoutter immédiatement avec une passoire.

— Préparer ensuite un tas d'échalotes (ou d'oignons) hachées en gros

— Préparer ensuite un tas de feuilles de salades coupées.

Au moment de servir, mettre dans le bol dans l'ordre suivant :

— Vermicelle avec pincée de poivre et sel glutamate,

— Viande de poulet (un peu de bœuf ou de jambon si nécessaire),

— Crevettes,

— Champignons, avec un peu d'eau, s'ils sont parfumés,

— Echalotes, persil,

— Salade pour le pourtour,

— Harissa.  
Verser sur le tout le bouillon de poularde très très chaud

— Ajouter nuoc-mam



## BIBLIOGRAPHIE SUR L'INDOCHINE (SUITE)

### 19e SIECLE

— Père Alexandre de Rhodes : "Voyages et missions" — Editions Julien et Lanier 1854 (reprise de l'édition Cramoisy 1653).

— Charles Dounion : "Mission de la Cochinchine et du Tonkin" — 1858.

— P. Vial : "Les Premières Années de la Cochinchine" — Editions Challamel 1874.

— Charles Meyer : "La Vie quotidienne des Français en Indochine 1860-1910" — Editions Hachette 1985.

— Maurice Loir : "L'Escadre de l'Amiral Courbet" — Editions Berger-Levrault 1886.

— Pierre Vieillard : "Le Sud tranquille" — Editions Sudestasié 1987.

Le bulletin du deuxième trimestre a publié une bibliographie de base qui a éveillé l'intérêt de nombreux lecteurs. Des suggestions ont été formulées pour y ajouter d'autres titres. Voici donc un additif à la liste initiale.

Colonel G. Demaison

### HISTOIRE GENERALE

— Colonel Marchand : "L'Indochine dans la cadre de l'Asie et ses problèmes actuels" — Editions Peyronnet 1949.

— Jean Deluert : "Le Cambodge" — Presses Universitaires de France. Collection Que sais-je ? 1983.

— Colonel Jean Deuve : "Le Royaume du Laos (1949-1965)" — Editions du CNRS et de l'Ecole Française d'Extrême-Orient 1984.

— Anne de Hauteclocque-Howe : "Les Rhadés, une société de droit maternel" — Editions du CNRS 1985.

1940-1945

— Contre-Amiral Rome : "Les Oubliés du bout du monde" — Editions maritimes, Biarritz 1983.

— Paul Isoart : "L'Indochine française 1940-1945" — Presse Universitaires de France 1982.

— M. Caply (Colonel Jean Deuve) : "Guérilla au Laos (l'occupation japonaise au Laos 1940-1945)" — Presses de la Cité 1966 et Presse Pocket 1971.

— M. Caply (Colonel Jean Deuve) : "Le Japon et l'indépendance du Laos 1945" — Revue d'histoire de la seconde guerre mondiale, Presses Universitaires de France 1971.

— Général Paul Huard : "Le Corps léger d'intervention et l'Indochine 1943-1946" — chez l'auteur, Divajeu, 26400 Crest, 1988.

1946-1954

— Général Raoul Salan : "Indochine rouge" — Presses de la Cité 1975.

— Commandant Antoine Savani : "Visage et images du Sud-Vietnam" — Imprimerie française d'outre-mer 1955.

— Colonel Jean Leroy : "Un homme dans la rizière" — Editions de Paris 1955 — repris dans : "Fils de la rizière" — Editions Laffont 1977.

— Général Henri de Brancion : "Commando Bergerol, Indochine 1946-1953" — Presses de la Cité 1988.

— Aumonier Paul Jeandel : "Soutane noire et béret rouge" — Editions de la Pensée moderne 1957.

### ECRIVAINS

#### Les éditions La Bruyère publient récits, mémoires de guerre et de résistance en France et à l'étranger

Catalogue gratuit et demandes de renseignements aux Editions La Bruyère  
128, rue de Belleville,  
75020 PARIS  
Tél. 43.66.16.43

Parus aux éditions La Bruyère

MACARIO-DUARD  
Ainsi meurent les héros (récit) ..... 88 F

KOURLAND Léo  
Terre de détresse (récit - 420 p.) ..... 130 F

RICADAT Paul  
Petits Récits d'un grand drame (Mémoires - 233 p.) ..... 92 F

— Jean Lartéguy : "Soldats perdus et fous de Dieu" — Presses de la Cité 1986.

### HISTOIRE DE LA CAPTIVITE

— Colonel Robert Bonnafous : "Les Prisonniers du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient dans les camps du Viet-Minh (1945-1954)" — chez l'auteur, Saint Genies des Mourgues, 14160 Castries.

1955-1975

— Président Truong Vinh Le : "Vietnam, où est la vérité ?" — Editions Lavauzelle 1989.

APRES 1975

— Bui Xuan Quang : "Aux origines du conflit Cambodge — Vietnam" — Revue Stratégie et Défense 1983.

— Duyen Anh : "La Colline de Fanta" — Editions Belfond 1989.

### RECETTE DES CHA-GIO\* (Délicieux petits pâtés)

#### Proportions :

Pour trois personnes, 300 grammes de hachis, dont 150 grammes de viande et poisson et 150 grammes de légumes ; au total 24 à 27 cha-gio.

Eléments : porc, poulet, crabe, crevette, rave, oignon. Le tout assaisonné d'une cuillerée à café et demie de nuoc-mam, d'une cuillerée à café de sucre, d'un quart de cuillerée à café de poivre.

Chaque cha-gio étant emballé dans un quart ou un cinquième de galette de riz (un quart de galette contient une cuillère à café de hachis, un cinquième de galette, deux tiers de cuillère à café de hachis).

#### Procédés :

Humecter légèrement la galette avant de rouler le cha-gio ; une galette trop humide se déchire, trop sèche, elle casse.

Faire rissoler dans la poêle à feu continu assez doux ; retourner le châ-giô dans la poêle.

On peut colorer en rouge avec de grosses crevettes, en jaune avec un jaune d'oeuf.

Passer un peu de beurre sur le cha-gio avant de servir.

\* Recette personnelle du Président de l'ANAI

### SOLUTIONS DES MOTS CROISÉS DE BA COP — N° 6

#### Horizontalement :

1. Démolition — 2. Itérations — 3. Van — 4. Eldorado — 5. Réitérerai — 6. Graham — Tue — 7. Note-rons — 8. TN — Rôles — 9. Cas — Data — 10 — Es - Résines.

#### Verticalement :

I. Divergences — II. Etaler — As — III. Mendiants — IV. Or — Othon — V. Lauréat - De — VI. IT — Armeras — VII. Tilde — Rôti — VIII. Io — Ortolan — IX. ONM — Aune — X. NS — Liesses.

### ABONNEZ-VOUS à HISTORAMA MENSUEL

Les plus grands historiens vous racontent leurs découvertes et vous révèlent les secrets de l'Histoire.

1 an 12 numéros  
270 F au lieu de 336 F

Bon à découper (ou recopier) à retourner accompagné de votre règlement à HISTORAMA - Service Abonnements - 60732 Ste-Geneviève cedex

Oui, je désire m'abonner à HISTORAMA, pour 1 an (12 numéros) au prix spécial de 270 F au lieu de 336 F.

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal .....  
Ville .....

Ci-joint mon règlement par  chèque bancaire  CCP  Tarif abonnement étranger (train-bateau) 340 F

**De M. Nguyen Van Dinh**

J'ai lu dans la presse que la commémoration de la victoire de Valmy, en septembre dernier, avait été accompagnée de célébrations annexes évoquant d'autres victoires "populaires". Parmi celles-ci, la bataille de Dien Bien Phu (1954), initialement prévue, aurait été remplacée au dernier moment par celle de Huê (1968).

Réjouissons-nous que le gouvernement français n'ait pas classé Dien Bien Phu parmi les motifs de réjouissance patriotique. Mais oserais-je rappeler ce qu'a été le bain de sang de Huê : coup de main des forces communistes contre la vieille capitale impériale le 30 janvier 1968, jour du Têt, massacre de 5 000 habitants, dont certains furent enterrés vivants, pour intimider la population qui n'avait pas acclamé ses "libérateurs", destructions en série. Heureusement l'armée nationale réussit à reprendre la ville après vingt-cinq jours de combat.

Je le sais, j'y étais ; c'est miracle que ma famille ait échappé à la mort. Mais on dit que le promoteur de cette évocation sacrilège est un Arménien ; sans doute n'est-il jamais allé à Huê, les pierres auraient crié sur son passage.

**De M. Bui Van Cao**

Après avoir lu votre bulletin, je me rappelle fort bien ce que mon feu père m'a conseillé : "Tu dois être toujours dévoué à la France". Personne ne peut me détourner de mon devoir ; je dois suivre toujours

le chemin que mon feu père a tracé pour moi.

**De M. Duong Van De**

La cérémonie du 2 novembre me rappelle le souvenir suivant. Lorsque, fin 1939, nous débarquâmes à Marseille, venant de Saigon, nos supérieurs nous firent la déclaration que voici : "Soldats d'Indochine, le gouvernement français vous a fait installer une base militaire à Fréjus (Var), avec casernements, hôpital, station climatique, cimetière. Sa majesté Khai Dinh, votre empereur, vous a fait don d'un temple, dans le bois de Vincennes, pour vous permettre de perpétuer votre culture et vos traditions millénaires".

**Du colonel Martin-Siegfried**

*Paris-Match* du 20 juillet 1989 a présenté une biographie de l'empereur Bao Dai qui passe sous silence le rôle de Léon Pignon et celui du général de Lattre pour constituer et développer l'Etat du Vietnam associé à la France. Le lecteur peut comprendre que ni Bao Dai ni personne à ses côtés n'a agi de 1949 à 1954. Sans doute faut-il lui conseiller de lire l'ouvrage collectif paru en 1988 sur Léon Pignon (1) et d'assister au colloque des 25 et 26 novembre sur le général de Lattre en Indochine.

(1) A l'Académie des Sciences d'Outre-mer, 15, rue Lapérouse 75116 Paris.

Intolérable est, de surcroît, l'attaque dirigée contre l'armée vietnamienne. Je cite *Paris-Match* : "Tous ceux qui suivent les cours d'officier s'affilient au Vietminh et passent à la rébellion avec troupes et armes". Pour les officiers français qui ont contribué au "jaunissement" du corps expéditionnaire, puis au transfert à l'armée vietnamienne des unités ainsi constituées, pour tous ceux qui ont constaté l'efficacité de ces troupes sur le terrain, cette insulte à leurs compagnons d'armes est insupportable.

**De M. P.L. Clément (de Bourges)**

Volontaire pour l'Indochine, j'ai combattu Hô Chi Minh comme simple sergent du CEFEQ de 1946 à 1948 à la modeste place qui m'a été assignée. J'ai gardé mes illusions environ six mois...

Face à nous, un gringalet que je trouve génial, puisqu'il a trouvé le moyen de nous vaincre ainsi que les Américains...

Hô Chi Minh est considéré comme un des plus grands cerveaux du siècle. Amené à la victoire par les Japonais et par la politique qu'il avait choisie. J'arrête là les éloges, car cette même politique s'est révélée dans la paix un véritable fiasco.

*Quoi qu'il en soit, j'approuve l'UNESCO (place Fontenoy) de nous rappeler historiquement l'oncle Hô. Il sera célébré envers et contre tous. Et contre vous, tenants d'une association politisée et sans avenir.*

## A propos de Dalat

Nous avons reçu un courrier abondant à la suite de la question posée dans le Bulletin du 3ème trimestre 89.

Voici la première réponse arrivée, nous publierons les autres dans le prochain bulletin.

**Réd.**

Réponse de M. J. Desrousseaux :

C'est vers 1900 que l'on s'intéressa aux pinèdes et au climat agréable du haut-plateau de Lang-Bian, où le petit village de Dan-Kia était au carrefour de divers sentiers moisis.

On envisagea de créer au voisinage, à Da-Lat précisément, une station de repos pour les Européens de Cochinchine. A l'époque on envisageait de construire un accès commode par route, à 1 500m d'altitude, mais c'était le moment où commençaient les travaux du chemin de fer Saigon — Nha-trang le long de la côte.

Il était donc plus simple de prévoir une antenne ferroviaire vers le nord, en partant de Tourcham près de

Phan-Rang. La ligne Saigon — Nha-trang fut ouverte le 6 octobre 1913, mais tous les travaux se trouvèrent arrêtés le 1er juillet 1914. La bretelle de Dalat ne dépassait pas Krong-Pha au fond de la plaine.

Les travaux ne purent reprendre qu'après la guerre 14-18 et l'on commença un tracé en crémaillère, qui fut ouvert en 1922 sur le trajet de Krong-Pha à l'Arbre Broyé, soit à mi-distance.

Jusque-là, et même plus tard, Dalat n'était qu'un but d'excursions, mais pas encore une station d'altitude.

La carte de la dernière page du bulletin (3e trimestre) est antérieure, probablement de 1920 ; en effet le tronçon de l'Arbre-Broyé n'y figure pas. Mais elle est cependant postérieure à la guerre, car une autre ligne, fermée juste après la guerre, y est indiquée (Tourane-Fai-Foo).

Dalat n'était alors qu'un lieu-dit ou à peu près. Sa notoriété date de l'ouverture de sa ligne à crémaillère le 15 février 1932, suivie de nombreuses



Dalat. Le chemin de fer à crémaillère. Photo FLB

constructions immobilières et de longs séjours d'été pour les familles. Une large propagande pour le site a été entreprise, témoin les flammes postales de Saigon et de Dalat (par exemple "Dalat — le climat de France en Indochine").

Plusieurs ouvrages remarquables sont parus cette année, nous les recommandons vivement à nos lecteurs.

**La Présence militaire française en Indochine 1940-1945** par le Lt-colonel Hesse d'Halzon (thèse) — édition 1985 — 375 pages — broché — cartes, photos, format 21 x 29 cm.

Un ouvrage de référence et une introduction indispensable à l'étude des guerres d'Indochine.

Des témoignages d'acteurs et de témoins.

Des fonds indiscutables  
Une cartographie parlante  
Des insignes des unités.

Prix : 150 F franco  
A commander à la librairie de l'Armée — 27, rue Charles-Michels — 91740 Pussay.

**Truong Vinh Le — Vietnam, où est la vérité ? — Lavauzelle 1989**

L'ancien président de l'assemblée nationale vietnamienne raconte l'histoire du Vietnam de 1954 à 1984. Les portraits des hommes célèbres sont présentés sans complaisance, le déroulement des événements est analysé avec finesse par un témoin de premier rang.

Les Français qui ont exposé leur vie pour construire un Vietnam associé à la France liront avec un vif intérêt et un certain désenchantement l'évolution tragique de leur œuvre après leur départ.

Cet ouvrage facile à lire est une documentation sans équivalence.

**Pham Duy Khiem — Légendes des terres sereines — Mercure de France 1952 et 1989**

Vietnamien fier de l'être, ami fidèle de la France, élève au lycée Albert Sarraut de Hanoi, à l'école normale supérieure de Paris (en compagnie de Georges Pompidou et de Léopold Sedar Senghor), agrégé de grammaire, professeur de lettres, ambassadeur du Vietnam à Paris, Pham Duy Khiem (mort en 1974) était un des esprits les plus distingués de la génération qui vient de disparaître.

Les Légendes des terres sereines déroulent la poésie vietnamienne devant des yeux français. Si leur réédition connaissait le succès que mérite leur narrateur, la librairie Plon serait peut-être encouragée à rééditer "Nam et Sylvie", histoire d'amour entre étudiants à Paris, jusqu'au point final posé par la jeune fille au moment du retour du jeune homme à Saigon : "Je vous donne ma confiance et je retourne à ma vie sans trouble".

**Tran Cao Linh — Vietnam, mon pays de toujours — Aide à l'enfance du Vietnam, BP 5, 91192 Gif-sur-Yvette cedex.**

Très bel album de 118 photographies sous coffret cartonné. 220 F port compris.

**Michel Tauriac — La Vallée des dieux — Flammarion 1989**

En suivant la carrière et les amours d'un jeune officier de cavalerie, l'auteur relie l'Allemagne et l'Indochine. La vallée du Rhin et la voie ferrée transindochinoise sont les axes de ce roman, parallèles explorées en alternance tous les deux chapitres (ce qui est un peu fatigant pour les esprits simples !).

Mais, au moment où les autorités actuelles rouvrent le chemin de fer Saigon-Hanoi (à 17 km/h de moyenne), ce voyage épique dans la "Rafale" de 1950 à travers les embuscades vietminh est chargé d'une puissance évocatrice émouvante.

## Restaurant Vietnamien Viên-Dong

Cuisine fine - Décor raffiné  
Dîner aux chandelles  
Grillades - Feu de bois

30, rue des Ecoles  
92330 Sceaux  
de 12h à 14h  
et de 19h30 à 22h  
Fermé dimanche et lundi midi

Nous attirons votre attention particulière sur la parution en décembre 1989 d'un numéro spécial (n°4) de la Revue historique des armées consacré à l'Indochine.

Voici le sommaire, communiqué par le Service historique des armées :

— Les troupes africaines, par Michel Bodin

— Le bataillon 303, par le général Boissau

— Souvenir d'un rebelle, par le général Fallon

— Le "testament" du général Salan, par Philippe Schillinger

— Au PC viet de Dien Bien Phu, par le général de Champeau,

— Le "lavage de cerveau" par le médecin-colonel Rondy

— Le service de santé, par le médecin-général Forissier

— La Marine, par Michèle Battesti

— Les opérations fluviales 1945-1954, par le CC Durteste

— Le commandement aérien et la guerre d'Indochine, par F. Facon

— La relation Armée de l'Air-Armée de Terre, par M. Dupouy.

A commander à la Revue historique des armées — Château de Vincennes — 94304 Vincennes cedex — Prix : 75 F franco.

A noter que l'achat de ce numéro permet d'acquiescer les trois autres exemplaires de 1989 au prix de 175 F.

## Colonel Marcel Levain



Allocution prononcée par le commandant Raymond Soclet (Saint-Cyr 1933-35. Promotion Roi Albert 1er), son ami, confident et collaborateur intime de 1941 à 1945 dans les services de renseignement de l'Indochine, aux obsèques du colonel Marcel Levain, le 28 septembre 1989, en la chapelle du Val de Grâce.

"C'est pour moi un grand honneur mais un exercice délicat, de venir, à la demande de mes camarades, évoquer en quelques mots une partie de la carrière militaire du colonel Levain. J'ai en effet connu le "Capitaine" Levain en 1941, en Indochine, alors qu'il y séjournait depuis 1938 et venait d'être affecté au Service de Renseignement Intercolonial, le BSM à Hanoi. Etant moi-même officier de Renseignement à la frontière sino-tonkinoise, j'ai eu très souvent l'occasion de découvrir, avec ses qualités de chef, la rapidité de ses décisions et le bien-fondé de ses initiatives. De 1941 à 1945, son rôle et son action n'ont pas été connus de tous. Qu'il me soit permis, dans un premier temps de relire la citation qui l'accompagna, en 1947 seulement, sa promotion dans la Légion d'Honneur et sa croix de guerre 1939-45 avec palme :

"Magnifique officier, animé d'un patriotisme farouche au service duquel il met une intelligence lucide, une volonté toujours en action, un sens de l'organisation remarquable. Véritable promoteur de l'organisation de la résistance en Indochine, créateur du service de renseignements avec les Chinois et du premier service d'action clandestine en 1940, il prit, en 1943, à l'insu de ses chefs, l'initiative d'établir la première liaison avec le gouvernement de la France combattante

et détermina ainsi, par le fait accompli, les chefs de l'armée d'Indochine à se rallier à la France Libre. Aux prises avec les difficultés locales il réussit, par son action énergique et tenace, à rallier les bonnes volontés sectaires ou éparses à une ligne strictement française... Après avoir organisé les liaisons de renseignements avec la Mission militaire française en Chine, il prit à son compte l'organisation du service d'action intérieure, établissant une liaison personnelle à Calcutta et rentrant en Indochine pour appliquer les directives discutées à l'extérieur. Modèle de modestie bien que conscient de sa valeur il s'effaça derrière les chefs qu'il avait fait désigner, restant l'âme de la Résistance qu'il avait fait naître".

J'ai donc suivi, durant ces quatre années, en témoin, en exécutant, et souvent en confident, les étapes de son action.

Trois des grands témoins de cette époque ont déjà témoigné dans des articles, des colloques, des livres.

Il s'agit d'abord de son camarade de promotion Milon à qui il confia secrètement la mission en 1943, sous le couvert d'une "désertion" par la Chine, d'aller chercher et rapporter d'Alger les instructions du général de Gaulle. Il y eut ensuite, en 1944, les deux missions clandestines du "Commandant" aujourd'hui gouverneur François de Langlade, qu'il accueillit et présenta comme envoyé personnel du général de Gaulle. Enfin le colonel — aujourd'hui général — Huard, effectuant une liaison secrète à Hanoi en décembre 1944 depuis les Indes, et qui relate, dans un livre paru récemment, tous les événements de la période 1943-1946.

Le soir du 9 mars 1945, c'est avec le plus grand sang froid que le capitaine Levain, sous le feu ennemi, réussit à détruire tous les documents et le matériel du poste de commandement qu'il occupait, perdant ainsi ses chances de quitter la ville et de gagner la campagne. Détenu, puis déporté par l'armée japonaise au "Camp de la mort lente" de Hoa Binh, il sortit clandestinement du camp de regroupement des prisonniers, la citadelle de Hanoi pour se mettre à la disposition de M. Sainteny, parvenu à Hanoi avant la fin du mois d'août 1945.

Il ne m'appartient pas ici de retracer la suite de la carrière militaire de Marcel Levain. D'autres la connaissent mieux que moi. Je n'en connais que les grandes étapes, entre autres les citations qui accompagnent deux palmes et une étoile

sur sa croix de guerre des TOE et des témoignages de satisfaction. Il a fini sa carrière militaire comme Chef du 2ème Bureau de l'Armée. C'est sur sa demande qu'il a quitté prématurément l'armée active.

Tous ceux qui ont bien connu Marcel Levain savent quelle était sa droiture, sa fidélité dans ses amitiés, son grand courage dans les épreuves physiques et morales qui ne lui ont pas été épargnées. Mais on connaît aussi, hélas, sa trop grande modestie. J'ai dit "hélas" pour lui d'abord qui n'a jamais recherché les honneurs, pour nous tous aussi qui avions beaucoup à entendre, à lire et à apprendre du colonel Marcel Levain."

### L'ACTION SOCIALE DE L'ANAI

Réservée aux membres de l'ANAI et à leurs ayants droit, l'action sociale de l'ANAI s'exerce dans plusieurs directions.

#### I — Assistance

— **Juridique et administrative** : aide aux personnes pour faire valoir leurs droits, notamment pour établir leurs dossiers, vis-à-vis :

- de l'administration (services sociaux et médicaux, civils ou des anciens combattants),
- d'organismes divers (Fondation de Lattre par exemple).

Cette aide est normalement assurée à l'échelon de la section départementale, mieux placée pour traiter avec les personnes comme avec les organismes d'aide, qui sont presque tous départementalisés.

Le siège n'intervient que si la section départementale fait défaut ou ne peut résoudre le problème.

#### II — Aide directe

— morale et psychologique, aide à hospitalisés isolés, visite à familles en détresse, enfants à placer..., assurée par l'équipe sociale du siège ou ses représentants dans quelques secteurs de province, sur appel de la section départementale alertée.

— financière : très rare, faute de ressources.

Mireille de Labrusse  
Déléguée du Conseil d'Administration  
à l'Action Sociale

Suite à acquisition au service historique de l'Armée de Terre de l'ouvrage concernant "le 27ème BTA — Indochine 1949-1954" édition 1987, du général Jean Le Chatelier, je recherche adresse des gradés suivants : sous-officiers : Delamarre — Dupuy — Plateau et Michel et caporaux : Tanguy — Gaucher — Varançay. Prendre contact : François Marti, 18, rue Adrien Hamon — 66000 Perpignan; Tél. 68.52.20.89.

Recherche anciens d'Indochine pouvant fournir témoignage ou documents se rapportant aux maquis méos dans la période ayant suivi Dien-Bien-Phu, en vue de l'établissement d'une thèse de maîtrise sur ce sujet.  
Ecrire à :  
Chef de bataillon Michel David  
123, avenue du 8 mai 1945 86000 Poitiers Tél. 49.55.42.16.

Léonard Pierre — 50730 Hamelin — ancien caporal-chef au bataillon de Marche du 2ème RIC débarqué de l'Île de France à Saïgon — recherche camarades qui étaient avec lui à Mai Phop (Cochinchine) et en particulier caporal Boudou — soldat Pochon — Tél. 33.49.18.55.

Je recherche des membres de l'équipage du LCM 17 — Flottille amphibie Sud — Période de mai 47 à juin 48 — Zones d'opérations Cap St-Jacques — Mytho — Bentré. Contact : Roger Bourget — 30, rue Jean II — 61000 Alençon.

M. Jacques Gendre, ancien de la 456e Cie COMA à Innsbruck (Autriche) recherche l'ex-sergent Jean Gayet — SP 50659 — qui était à Hanoi en septembre 53. Ecrire à Michel Chanu, section Oise. 13, rue Coqueret-Attichy, 60350

Recherche personne qui aurait pu connaître ou rencontrer Nguyen Thi Nuoi et son fils Michel à Paksé (Laos) fin 1956 début 1957 et venant de Saïgon. Prendre contact avec M. Dumont André, 137, bd Jeanne d'Arc — 13005 Marseille.

Roger Douare 34230 Saint-Pargoire, sergent mécanicien avion Armée de l'Air 1946-1950 recherche le sergent mécanicien avion Jackie Drappier, élève CIT de Besançon fin 1945 début 1946 — breveté mécanicien à la 2ème promotion de l'Ecole de Rochefort s/mer en 1947, sergent mécanicien avion à Bach Mai (Hanoi, Tonkin) en 1954.

M. Robert Morin chez M. Jean Latour — quartier de la gare Puget-Ville 83390, recherche des compagnons d'armes.  
Il a servi au Tonkin de 1938 à 1945 au 1er Régiment de Tirailleurs tonkinois (3e TM) à Ha-Giang, puis au bataillon Rhode du 4e T.T. (Colonel Lepage). A été en postes à Dong Van Chang, Dong Xim Lai, Thom Thy, Hagiang. Blessé au 9 mars, hospitalisé le 11, évadé le 27, passé en Chine le 29. Mission militaire française de Malipo et Wenshan jusqu'à octobre 1945. Affecté au bataillon Rhode à Tsaopa. Rentré au Tonkin par Lai Chau avec colonne Lepage, frontière chinoise, Son Là, Sompén, puis Dien Bien Phu.

M. Georges Lacroix — Les Petits Berlands — Sous Moulins — 17130 Montendre, recherche Roland Fare qui habitait Croix (Nord) et qui était avec lui au 9ème Dragons et au 1er Chasseurs de 1945 à 1947, à Saïgon, Tay Ninh, Loc Ninh, ou quelqu'un qui puisse lui donner des nouvelles.

### Concours de photographie

L'ANAI ouvre un concours de photographie qui se présente comme un jeu de piste. Quel adhérent nous enverra la plus jolie photo de la plaque apposée 9 bis impasse Compoint, Paris 17e (métro Guy Moquet) ? Le prochain bulletin publiera le nom, l'adresse et la photo du gagnant... ainsi que la photo de la plaque.  
Réponse souhaitée avant le 15 février 1990.

Dans le cadre d'un doctorat d'histoire militaire maritime un professeur, membre de l'ANAI, recherche pour prêt ou éventuellement achat, tout livre ou document familial évoquant le rôle des canonniers et fusiliers marins pendant la période 1830-1871 et notamment sur les thèmes suivants :

- la guerre de Crimée (1854-1855)
- l'expédition franco-britannique en Chine (1857-1860)
- l'expédition française en Cochinchine et au Cambodge (1858-1867)
- l'expédition française au Mexique (1861-1867)
- les canonniers et fusiliers marins dans les armées du gouvernement de la Défense nationale pendant la guerre de 1870-1871
- Noël Kerbouch, 24, rue du 11 Novembre 1918 — 02200 Soissons — Tél. 23.73.39.94.

Ancien d'Indochine recherche toutes pièces de monnaie (piastres, etc.) billets, tracts, médaille d'Indochine et du Cambodge. Ecrire à M. Guy Hullo, 23, rue des Goémons, Perpignan. Tél. 68.66.73.41

Ancien d'Indochine recherche cartes postales paquebots "Maréchal Joffre", "Champollion", "Eridan". Tél. 20.36.12.88 TG.

### Ils se sont retrouvés !

Merci à ceux qui nous ont signalé des "retrouvailles" à la suite de leurs appels. Nous en publierons d'autres, arrivés trop tard pour être insérés dans ce numéro.

Un avis de recherche, publié dans le bulletin de l'ANAI du 4e trimestre 1988, m'a permis de retrouver un ami, André Girardot, ancien para, perdu de vue depuis plus de 30 ans ; de nouer des liens solides d'amitié avec la famille de mon autre bon compagnon — hélas disparu ! — Henri Le Pesq, ainsi qu'avec Louis Nais, également ancien para et radio.

Que l'ANAI, direction et adhérents, qui m'ont permis d'aboutir, en soient ici encore très chaleureusement remerciés !

Je recherche toujours André Maillolochon, sergent-chef, qui était mon chef de quart au BCRM du lycée Pétrus-Ky, puis du Camp des Mares, en 1948-1949, à Saïgon.

Maurice Grayo, 11, rue St-Frobert, 10120 St-André-les-Vergers.

### Au service de la communauté militaire

# AGPM

Renseignez-vous sur :

- 1 La protection immédiate de votre famille, adaptée aux risques des militaires.
- 2 L'optimisation de votre patrimoine.
- 3 L'Automobile Club des Armées.
- 4 L'entraide mutuelle dans la détresse.

#### DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

à retourner à : AGPM, rue Nicolas Appert - Sainte-Musse - 83086 TOULON Cedex  
Tél. 94 27 90 85 - Téléc. AGPM 400 590

Nom ..... Prénoms ..... Année de naissance .....

ACTIVE  RESERVE  RETRAITE  ANCIEN COMBATTANT  VEUVE DE GUERRE

TERRE  AIR  MER  GENDARMERIE  AUTRES  AUTRE

Je désire des renseignements concernant

IARD-VIE  EPARGNE/PRETS  IARD-AUTOMOBILE  FRATERNITE/ENTRAIDE

Type de contrat envisagé :

ADRESSE : rue ..... ville .....

Code postal ..... Tél. ....

**SECTION DE L'AIN**

**Président : Colonel G. Balabeau**  
**Les Violettes — Route de Lyon**  
**01170 Gex**

Le samedi 9 septembre s'est tenue, à la mairie de Belley, une réunion de bureau. Après contact avec le député-maire, le commandant du groupement de gendarmerie et diverses autorités locales, la date du 28 avril 1990 a été fixée pour l'Assemblée générale de la section à Belley.

Le député-maire Charles Millon, président du Conseil régional, le président du Conseil général de l'Ain, l'Amiral Lorrain et le général Guillard assisteront à cette journée.

Le président national a promis d'y venir, notamment pour étudier avec la section l'action à mener au profit des réfugiés du département.

**SECTION DE L'AUVERGNE**

**Président : M. Geneix**  
**11 rue des Saulaies**  
**63400 Chamalières**

**5 juillet 1989** — Cérémonie du souvenir au monument des déportés de Chamalières.

**14 juillet 1989** — Prise d'armes place de Jaude à Clermont-Ferrand. Dépôt de gerbe au monument de la rue Montlosier.

**18 août, 1er, 11 et 25 septembre.** Réunions de bureau à Chamalières.

**29 septembre 1989** — Assemblée générale des AC de l'Europe dont notre vice-président, Jean Laborde, est le créateur en France.

**Décès** — Notre ami Raoul, décédé brusquement, a été incinéré au crématorium de Crouil. L'adjutant-chef Claude Decorse, frère de notre ami le commandant Robert Decorse est lui aussi décédé le 22 août 1969 à Issoire.

**SECTION DE LA CHARENTE-MARITIME**

**Président : Mme Lucienne Lemesle**  
**20, rue Léo-Delibes**  
**17200 Royan**

L'assemblée générale de la Section départementale de Charente-Maritime s'est tenue au Palais des congrès de Royan le 15 octobre 1989.

Mme Lemesle informe les participants — au nombre d'une cinquantaine environ — qu'aucun représentant du niveau national n'a pu répondre à son invitation, compte tenu de leur calendrier très chargé concernant notamment la création de nouvelles sections départementales.

M. Most, maire de Royan, empêché également, a délégué le colonel Monnard, pour le remplacer, et Mme Lemesle le remercie de sa présence. Plusieurs personnes se sont également excusées, d'autres réunions ayant lieu le même jour.

Mme Lemesle demande ensuite une minute de silence, en mémoire de M. Poussard, décédé des suites d'un accident de la route, le 25 juin 1989 et également en mémoire du général Favreau dont tous connaissent la fin tragique.

Mme Lemesle donne alors quelques précisions sur la section de Charente-Maritime. Celle-ci comporte maintenant 123 adhérents. Le nombre des adhésions a augmenté de 36 au cours de l'année, malgré des départs (déménagements). Elle précise que, selon décision du Siège, la cotisation est maintenant fixée à 90 F (une partie étant attribuée au Siège, l'autre au journal et la troisième à la section) et qu'elle est réduite de moitié pour les veuves.

Pour faire connaître l'ANAI, s'il n'y a pas d'invitations à des cérémonies officielles, il est toujours possible — et même recommandé — d'y assister, en portant l'insigne et en se présentant comme membre de l'ANAI.

Un projet d'annuaire départemental des adhérents est à l'étude, et en se basant sur les fiches signalétiques que les adhérents ont remplies.

La section est assurée, pour ses réunions, pour une cotisation annuelle de 100 F.

M. Herbault est actuellement en traitement à l'hôpital militaire de Bordeaux. Mme Lemesle suggère que les personnes qui en ont la possibilité lui rendent visite. Il est toujours recommandé de la prévenir, en cas de maladie ou de décès car, dans certains cas, des aides peuvent être apportées si besoin est.

Ensuite le rapport moral est lu par M. Colombani, secrétaire. Il rappelle les différentes activités de l'année 1989, depuis la précédente Assemblée générale du 23 octobre 1988, sous la présidence du général Simon, président national.

— Dimanche 5 février 1989 : Fête des rois au Foyer rural de Breuillet

— Samedi 23 février 1989 : Mairie de Royan : Remise à Mme Lemesle du Drapeau de la Section départementale de Charente Maritime. Ce drapeau a été offert par la Municipalité de Royan. Mme Lemesle reçoit également, des mains du général Royal, la

Croix de Combattant volontaire avec agrafe Indochine.

— Samedi 8 avril 1989 : Repas en commun, à Rochefort (au Cercle mixte de la Marine)

— Dimanche 21 mai 1989 : Repas en commun à St Georges de Didonne (au village familial des Armées).

— Mardi 23 septembre 1989 : Réunion d'information avec projection de film sur l'Indochine, à St-Jean-d'Angely.

Mme Lemesle signale que le Tribunal départemental des Pensions demande de présenter des candidats pour faire partie du tribunal. Il faut être pensionné de guerre ou résistant. Le Siège est à La Rochelle. Personne ne se propose.

Lecture du compte rendu financier. Il fait apparaître un solde créditeur de 6 605,20 F. Il est adopté à l'unanimité et toute l'assemblée félicite Mme Lemesle de sa gestion.

Ensuite, le colonel Monnard prend la parole, au nom de M. Most, maire de Royan qui regrette de ne pas pouvoir être présent à cette réunion et transmet ses vœux pour le succès de cette Association. Il a personnellement plaisir à constater l'heureux développement de cette Section et formule tous ses souhaits pour que celui-ci continue. Il remercie la Présidente pour son dévouement.

Puis présentation de questions diverses :

— M. Richardson, absent, n'est pas motorisé et ne peut plus faire face à ses obligations de vice-président pour le nord du département. Il demande à être secondé ou remplacé. M. Bordier accepte.

— Mme Olivier-Cristiani demande également une adjointe : Mme Denis l'aidera dans sa fonction de trésorière.

— Le général Perseval ayant déménagé, c'est maintenant M. Leroux qui sera délégué à Saint-Jean-d'Angely, aidé par M. Goussin.

— M. Beaudouin remplacera M. Berjon, comme porte-drapeau : il sera aidé par M. Echternach.

Mme Lemesle nous informe également que, pour raison de santé, elle demande à être remplacée lors de la prochaine Assemblée générale, dans un an.

Le secrétaire, à la demande de Mme Lemesle, lit alors le rapport d'activité de l'ANAI en 1988, signé par le général Guy Simon.

Aucune autre question n'est posée, si ce n'est d'étudier la possibilité de se mettre en rapport avec des associa-

tions indochinoises régionales qui pourraient exister.

**DES COTES DU NORD**

**Président : M. Claude Joubert**  
**10, rue de la Clôture**  
**22240 Ploufragan**

L'Assemblée générale du 22 octobre 1989 s'est déroulée à Saint-Quay-Portrieux sous la présidence d'honneur du colonel Trevidic, délégué militaire départemental.

Nous avons tout d'abord fait état des disparus depuis notre dernière assemblée générale, au nombre de cinq, et avons observé quelques instants de silence.

Nous avons fait part des démissionnaires, la plupart pour des questions de cotisations en retard. Nous avons procédé aussi à la radiation d'office d'adhérents non à jour en cotisations depuis 1987.

Nous avons fait état de 21 adhésions nouvelles (du 6 novembre 1988 au 22 octobre 1989).

Nous avons demandé à chacun des adhérents présents de faire connaître l'ANAI autour d'eux et de nous adresser des anciens d'Indochine (leur nom et adresse) pour adhésions éventuelles.

Parlant de trésorerie, nous regrettons que beaucoup d'adhérents ne respectent pas le règlement annuel de leur cotisation. Ainsi au bout de quelques années de retard, la somme à verser devient trop importante, et c'est la démission.

Nous avons rendu compte de la cérémonie de Pordic du 6 novembre 1988 et donné les résultats du recensement des morts de la guerre d'Indochine. Pour le département, sur 379 communes contactées, 375 ont donné une suite et nous avons pu enregistrer 355 morts.

Nous avons parlé du rapatriement des corps, dont un est attendu depuis plusieurs mois déjà. Tout a été organisé pour son retour. Avec l'accord de la famille, de la municipalité, le corps dès son retour sera déposé à la mairie de la localité. Il sera transporté, par des anciens d'Indochine, de cette mairie jusqu'à l'église et de celle-ci au cimetière. Une section en armes, fournie par la D.M.D., rendra les honneurs, ainsi qu'une section de préparation militaire "marine".

Nous avons parlé des aides sociales, qui pourraient éventuellement être obtenues auprès de la Fondation de Latre.

Nous avons fait état des activités et des manifestations auxquelles la section a pris part, et nous avons pro-

**DRAPEAUX BRODÉS**  
**J.C. ROBERT**  
**30 AVENUE D<sup>R</sup> PAUL DURAND**  
**26600 TAIN-L'HERMITAGE**  
**TEL: 75-08-24-87 B.P. 22**

**VENTE DETAIL**  
**TOUTES**  
**DECORATIONS**

grammé le calendrier 1989-1990, notamment :

— **19 décembre**, commémoration (avec dépôt d'une gerbe) du 19 décembre 1946

— **11 mars**, commémoration du 9 mars 45 à Saint Gilles Vieux Marché, avec office religieux, cortège religieux de l'église au monument aux morts, dépôt de gerbe. Clôture de ces cérémonies par un repas.

— **8 mai**, commémoration de la chute de Dien Bien Phu du 7 mai 1954. Cette cérémonie sera faite le soir pour que notre gerbe ne soit pas enlevée pour la cérémonie du 8 au matin.

Prochaine assemblée générale le 21 octobre 1990 à Pléneuf Val André. Nous ferons paraître des articles dans la presse bretonne afin d'amener à nous des adhérents du Finistère, du Morbihan et d'Ille et Vilaine, en attendant qu'ils soient en mesure de créer une section dans leur propre département.

En avril ou mai, sortie en car à Brest, où nous pourrions visiter le port militaire, un bateau peut-être, repas au Cercle des Officiers marins.

Nous avons lu, et débattu quelques sujets, élaborés dans le rapport d'activité de l'ANAI, signé du général Simon (rapport 1988) de la police d'assurances couvrant certains risques, de l'étude sur les sépultures militaires françaises au Vietnam, de l'orientation de l'aide apportée aux réfugiés d'Indochine et de la dernière correspondance de l'ANAI du 20 septembre 1989 sur le centenaire d'Ho Chi Minh : c'est un scandale que tous, unanimes, ne pouvons accepter.

Vers midi, nous déposons une gerbe au monument aux morts de Saint Quay Portrieux, en présence du colonel DMD, des maire et maire adjoint,

et de plusieurs autres personnalités de la municipalité. Il a été fait appel des trois enfants de St Quay, morts en Indochine. Comme à Pordic, le 6 novembre 1988, après l'appel de chacun des noms, l'ensemble des personnes présentes, répondait "Mort pour la France en Indochine".

**SECTION DE LA DORDOGNE**

**Président : M. Guy Lebrun**  
**63, rue du Terme Saint Sicaire**  
**24000 Périgueux**

Nous avons accompagné le 10 juin 1989 René Delcombel et le 27 septembre le commandant Pierre Mabru à leur dernière demeure.

Nous avons appris également le décès du commandant René Huard.

Assemblée générale à Mensignac le 1er octobre.

Le projet de Ho Chi Minh a fait l'objet de débats animés : que l'Unesco fête les actions que nous savons, que cela se passe à Paris, que cela soit prévu depuis 1987 et que le gouvernement français s'y associe peut-être.

Le président insiste sur la nécessité de suivre scrupuleusement les instructions du président national.

**SECTION DE L'ESSONNE**

**Président : Colonel Albert Marie**  
**111, bld de Palaiseau**  
**91120 Palaiseau**

La fin de la période estivale a coïncidé avec la reprise des activités de la section par sa participation aux cérémonies officielles ou amicales du département.

Une permanence se tient toujours le deuxième dimanche de chaque mois à Montgeron (dans le nouveau local mis à la disposition de la section par la

municipalité, à la salle des fêtes avenue de la République), ainsi que le dernier dimanche du mois à Epinay-sur-Orge.

C'est avec tristesse que nous avons appris la mort de notre adhérent André Minette. Le président et le vice-président Gautier assistèrent aux obsèques à Morsang-sur-Orge le 18 octobre 1989.

Les rencontres organisées pour permettre aux membres de l'association de mieux se connaître obtiennent toujours un vif succès. Faisant suite à un déjeuner très apprécié, le 8 octobre c'était la visite du château de Beauregard (Essonne), de son pigeonnier et de son potager. Le 5 novembre une cinquantaine d'amis se retrouvaient pour un déjeuner baguettes à Montgeron. Le 3 décembre, c'était pour déguster un couscous royal à Villiers-sur-Orge.

Un grand merci à Monsieur le Maire d'avoir mis la salle des fêtes à la disposition de la section et félicitations au traiteur.

Dates à retenir :

— 21 janvier 1990 : Galette des Rois, salles annexes de la mairie d'Epinay-sur-Orge.

— 4 mars 1990 : Assemblée générale ordinaire à Montgeron

— 29 avril 1990 : Sortie de printemps à Olivet (Loiret) avec déjeuner croisière.

— Juin 1990 : Visite du château de Courances (Essonne)

— Octobre 1990 : Buffet campagnard dansant.

#### SECTION DE L'HERAULT

**Président : M. Paul Bregowy**  
**"Le Bordigot" — Porte 12**  
**5, rue Jules-Vallès**  
**34200 Sète**

Notre fidèle ami sétois René Laurens s'est éteint. Ses obsèques ont eu lieu à Sète, le vendredi 28 juillet en présence d'une foule nombreuse venue rendre un ultime hommage à l'enfant du pays, ancien d'Indochine et retraité de la Marine Marchande.

La Section a participé et a été représentée avec son drapeau aux manifestations ou cérémonies suivantes :

**Jedi 13 juillet** — En mairie de Frontignan pour la remise du Drapeau à l'Amicale des anciens du 81ème RI.

**Mercredi 26 juillet** — Aux obsèques à Loupian (Hérault) d'un grand sympathisant A.C. Marc Zanandrea, vice-président départemental des combattants de moins de 20 ans.

**Vendredi 28 juillet** — A la décanale St Louis à Sète pour les obsèques de notre adhérent René Laurens.

**Mardi 15 août** — Cérémonie du 45ème anniversaire de la libération de Sète avec la municipalité — dépôt de gerbes et défilé en ville.

**Samedi 30 septembre** — Cérémonie de remise de la fourragère aux recrues du 81ème R.I. et présentation de son drapeau à Sète.

#### SECTION DU LANGUEDOC

**Président :**  
**M. le Professeur Paul Navarranne**  
**572, rue Croix de Figuerolles**  
**34070 Montpellier**

La 1ère assemblée générale de la Section Languedoc de l'ANAI s'est tenue à la Grande Motte, le 14 octobre à 10h, dans la salle polyvalente de la mairie, sous la présidence du général Guy Simon, président national de l'ANAI, et en présence de M. Pons, directeur départemental de l'Office des anciens combattants, représentant le préfet de région, de M. René Couveinhes, député-maire, représentant le président du Conseil régional, du général Zeisser, commandant la 54e D.M.T., de M. Huberson, délégué régional du comité national d'entraide aux réfugiés indochinois, des présidents départementaux de l'ANAI des Pyrénées-Orientales, des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, des présidents de nombreuses associations patriotiques de l'Hérault. Le président du Conseil général de l'Hérault et le président de l'ANAI de Sète s'étaient excusés.

La séance est ouverte par le professeur Navarranne, président de la section Languedoc, qui remercie les auto-

rités civiles et militaires, ainsi que les nombreux adhérents de leur présence, et fait part des excuses des absents.

Il explique qu'au printemps 1989 il avait reçu du général Simon la mission de monter une section de l'ANAI sur l'ensemble des 4 départements du Languedoc, l'Association n'étant jusqu'alors représentée qu'à Sète.

Le président Navarranne rend compte de l'entretien très cordial qu'il a eu avec le préfet de région. Celui-ci lui a fait part de tout l'intérêt qu'il portait aux associations s'occupant de promouvoir les actions humanitaires menées par la France dans nos ex-territoires d'outre-mer.

Le colonel Geyres, secrétaire de la Section, décrit le processus suivi pour le recrutement de membres au printemps et la formation de la Section en juin, puis fait le point des effectifs :

— inscrits à ce jour : 73 (Hérault : 66 ; Aude : 2 ; Gard : 5)

— présents à l'Assemblée : 47 + 13 pouvoirs (82% des inscrits)

Il fait ensuite part de la politique de recrutement qui est actuellement mise en train :

— Lettres individuelles, dans les 4 départements, aux adhérents ANOCR, Médailles militaires, DPLV, etc. dont les titres de guerre ou simplement l'âge donnent la quasi-assurance d'un séjour en Indochine.

— Ouverture vers les milieux civils, soit d'origine européenne, soit d'origine indochinoise, par l'intermédiaire des associations de réfugiés (M. Huberson).

— Voie de presse

— R E V U E —

# HISTORIQUE

D E S A R M E E S

---

CHATEAU DE VINCENNES 94304 VINCENNES

**AU PROGRAMME DE L'ANNEE 1990**

n° 1 (fin mars) Armement et défense ;  
n° 2 (fin juin) Charles de Gaulle, militaire ;  
n° 3 (fin décembre) Consulat et Empire ;  
n° 4 (fin décembre) Consulat et Empire ;

**ABONNEMENT 260 F (TTC) NUMERO 80 F (TTC)**

---

Chèque au nom : A.D.D.I.M.-R.H.A.

## PLAQUES POUR TOMBES ET MONUMENTS



Le président Navarranne reprend la parole pour définir les axes de notre action future :

— Information de la population sur les réalités de la présence française en Indochine, sous forme de conférences, expositions, articles de presse...

— Entraide au profit des membres de l'Association, ainsi que des réfugiés en liaison avec les comités d'entraide.

— Ouverture vers des milieux non anciens-combattants, mais intéressés par l'Indochine.

On passe ensuite à l'élection du Bureau. Celui-ci est élu pour 3 ans (1990-91-92), rééligible par tiers chaque année. Sont candidats : les 3 membres du bureau, mis en place en avril, le général Tran Tu Oai, Mme Charveriat, native d'Hanoï, M. Vedrenne, ancien administrateur. M. Huberson est membre de droit.

A mains levées, le bureau est élu par 60 voix et 2 abstentions (2 adhérents de Sète, non inscrits à la section Languedoc).

Au cours de l'entracte qui suit le vote, le bureau élit son président et définit les fonctions de chacun. A la reprise de séance, le secrétaire donne lecture du nouveau bureau ainsi constitué :

— Président d'honneur : général d'armée Bernard Lemattre

— Président de la section : professeur Paul Navarranne

— 1er vice-président : général Benoît Tran Tu Oai

— 2ème vice-président : Mme Minatchi Charveriat

— Secrétaire général : colonel André Geyres

— Trésorier : Docteur Edmond Lagarde

— Délégué responsable des conférences : M. Guy Vedrenne

— Membre de droit, chargé des relations avec les réfugiés : M. Paul Huberson.

Prendent ensuite la parole :

— Le général Simon, qui définit les rôles de l'ANAI :

● Informer les Français sur la réalité des 3 siècles de présence française en Indochine ;

● Aider les réfugiés : l'ANAI doit être la "troupe" du Comité d'entraide.

Et parle ensuite de la commémoration de l'anniversaire d'Ho Chi Minh, décidé par l'UNESCO, contre laquelle l'ANAI s'élève.

— Le général Zeisser, qui assure l'association de tout le soutien de la 54e DMT, et ceci pour 3 raisons :

● Sa vocation militaire est née au cours ou à cause de la guerre d'Indochine,

● Il a séjourné 2 ans au Laos.

● Il est tout acquis à l'entraide au profit des réfugiés.

— M. Pons excuse le préfet, puis :

● Insiste sur la mission humanitaire de la France dans le monde, en particulier dans cette Asie du Sud-Est,

● Souhaite le succès à notre section, ● Nous promet le soutien de l'Administration préfectorale.

L'assemblée est alors close.

Derrière une douzaine de drapeaux d'associations patriotiques de l'Hérault, les participants forment un cortège qui se rend au monument du souvenir de La Grande Motte. Y sont déposés 2 gerbes : celle de notre section et celle du Conseil régional. Une minute de silence est observée en mémoire des victimes du conflit indochinois. Un apéritif, offert par la municipalité, est ensuite servi sous les ombrages d'une

pinède, dans une ambiance de fraternelle cordialité. Enfin, un repas très fin, à base de poisson, réunit 60 convives au restaurant Le Forum.

#### SECTION DE LA LOIRE

**Président : M. Pierre Tixier**  
**5, rue de Bourgogne**  
**42300 Roanne**

Encore un deuil ce trimestre écoulé : le décès de M. Marian Labeledz, de Roanne, âgé de 85 ans, ancien de la Légion étrangère.

Le 24 septembre, l'assemblée générale 1989 de la Section s'est tenue à Roanne dans l'esprit habituel de camaraderie et de fierté, avec la présence du colonel Rivière, président d'honneur et Compagnon de la Libération, d'une délégation de la Section du Rhône et de très nombreux présidents, avec leurs drapeaux, d'autres associations patriotiques et du souvenir. 125 adhérents, épouses et amis se sont retrouvés au déjeuner à Saint Vincent de Boisset où les amateurs de danse se montrèrent une fois de plus inlassables.

Le 27 octobre, à l'initiative conjointe de MM. Peillon et Moulin, quelque 25 amis de tout le département se sont retrouvés à 18h en mairie de Montbrison pour essayer, une fois de plus, de créer un Comité de Montbrisonnais. Finalement, la création d'un comité unique pour les deux arrondissements de Saint Etienne et de Montbrison parut préférable, mais une assemblée générale du Montbrisonnais sera organisée pour accepter ou modifier cette "décision" vraisemblablement début 1990.

Un repas campagnard organisé par M. Moulin, de Montbrison, clôtura heureusement cette réunion du 27 octobre.

#### SECTION DE LA MOSELLE

**Président : M. Henri Heip**  
**5, rue Notre-Dame-de-Beauraing**  
**Thimonville — 57580 Remilly**

La section Moselle de l'ANAI a tenu son assemblée générale annuelle le 10 septembre 1989 dans la salle Lannes de la caserne Ney à Metz. En présence du général Simon, président national de l'ANAI.

A 9h30 le président Schmidt déclare la séance ouverte et adresse les traditionnels souhaits de bienvenue à M. le Général Simon, président national de l'ANAI, et à l'assemblée présente. Une minute de silence est observée en mémoire de M. Leroux, membre de la section, décédé au cours de l'année écoulée.

Après avoir rappelé les buts de l'ANAI le président attire l'attention de l'assemblée sur l'action à mener afin de recruter de nouveaux membres et, le cas échéant, de prospecter dans les départements limitrophes de la Moselle. Il préconise une action à mener vers la Fédération des Amicales des anciens d'Indochine de l'Est en vue d'un rapprochement et d'une éventuelle fusion au sein de l'ANAI.

Le président réitère le projet émis l'année précédente d'organiser une exposition sur l'Indochine française, si possible dans le courant du mois de mars 1990.

Le président fait part de son départ en Indonésie pour raisons professionnelles et de ce fait de sa démission des fonctions qu'il occupe dans la section. M. Henri Heip est élu président départemental en remplacement du colonel Schmitt.

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité.

Puis le président national rappelle les buts de l'ANAI : faire connaître ce qu'était l'Indochine française, aider les réfugiés, ainsi que les actions à mener dans le cadre de ces propositions.

Les différents thèmes développés ensuite sont :

— les relations à entretenir avec la FAIEST en vue d'un éventuel rapprochement au sein de l'ANAI ;

— l'avancement des travaux de construction de la nécropole nationale de Fréjus ;

— le projet de l'UNESCO de célébrer le centenaire de Ho Chi Minh et l'action menée par l'ANAI pour s'y opposer.

Le président national présente M. Crunelle, secrétaire de l'Association franco-asiatique de Metz, et demande que la section entretienne des relations suivies avec cet organisme.

#### **SECTION NICE COTE D'AZUR**

**Président : M. Maurice Valéry**  
**1, boulevard Edouard VII**  
**06000 Nice**

Notre assemblée générale s'est tenue dans l'enthousiasme ce samedi 25 novembre, dans le cadre grandiose et vénérable du Carrefour universitaire méditerranéen, Promenade des Anglais à Nice. Plus de 200 personnes, adhérents et amis de l'Indochine, étaient donc réunies dans le grand amphithéâtre du CUM.

Dans la présentation de son rapport le président Maurice Valéry a particulièrement insisté sur le combat que mène notre association contre le projet de la célébration du centenaire de la naissance de Ho Chi Minh suivant une résolution de l'Unesco.

Après la présentation du nouveau bureau, l'exposé des divers rapports moraux et financiers, deux personnalités amies, très fraîchement venues au Vietnam, ont fait part à l'assemblée de leur témoignage.

Mme Eliette Level-Gaulmin, de retour depuis seulement 24 heures, nous a conté ses "retrouvailles avec Saigon". Elle avait été ambulancière en 1952-1954 dans cette même ville. M. Pierre Daniel, industriel, conseiller du commerce extérieur de la France, ancien d'Indochine également, nous a rapidement brossé les perspectives d'un éventuel décollage économique du Vietnam. Il nous a aussi confié avec pittoresque comment il avait rallié en voiture Saigon à Hanoi, par la célèbre route Mandarine en une semaine.

Le président Maurice V. Valéry a rappelé les trois projets qui lui tiennent particulièrement à cœur :

— une charte de l'Indochine, une bibliothèque de l'Indochine, une maison de l'Indochine.

La dernière partie de notre réunion était réservée au récit exceptionnel de Mme Hanh Quynh, auteur, compositeur et remarquable interprète, accompagnée du jeune guitariste, Le Nhu Quoc Khanh. Dans le recueillement et dans une communion totale, toute l'assemblée avec une grande émotion a longuement applaudi ces "Chants de la liberté — Chants de mon pays". Et ce n'était certainement qu'un au revoir.

#### **SECTION DU NORD**

**Président : M. Thelliez**  
**45, rue de la Motte**  
**59320 Haubourdin**

A l'initiative d'un ancien d'Indochine, M. Paul Vincent, demeurant à Bondues et dont les parents ont été assassinés par les Japonais en mars 1945, la section a déposé une plaque sur la tombe de M. Pierre Devynck, tué en 1952 dans les rangs de la Légion étrangère à La-Phu sur la Rivière Noire au Tonkin.

#### **SECTION DE L'ORNE**

**Président : M. René Tchewaniouk**  
**Le Portail**  
**Saint-André-de-Messet**

**Assemblée générale**

Samedi 14 octobre 1989 s'est tenue, à la Ferté-Macé, l'assemblée générale de la section sous la présidence de M. Pierre Hivonnet et en présence du colonel Poupard, délégué national de l'ANAI auprès des sections.

Étaient présents aussi : M. Daniel Goulet, député de l'Orne et président

d'honneur de notre section, M. Boisbault, directeur de l'Office départemental des ACVG représentant M. le Préfet, M. Henri Maubert et Daniel Miet, conseillers généraux, M. Rousseau et M. Hamon, respectivement maires-adjoints de la Ferté-Macé et de Couterne.

Le président a donné lecture du rapport moral et d'activités. Le nombre d'adhérents en constante augmentation réjouit les membres de notre Association. Par ailleurs le président fait état de la proposition de l'UNESCO concernant la célébration en 1990 du centenaire d'HO Chi Minh et des réactions qu'elle suscite.

En ce qui concerne le statut des prisonniers du Vietminh, M. Goulet rappelle qu'il a posé une question écrite au Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants.

Le rapport financier pour 1988 était ensuite présenté par le trésorier départemental M. Maignan, le commissaire aux comptes M. Bernard Romagne ayant donné quitus, ce rapport est approuvé à l'unanimité. Puis, il est procédé au renouvellement du tiers sortant. Sont élus ou réélus : M. Hivonnet Pierre, Lanery Jean-Claude, Morel Michel, Romagne Bernard, Sachet Pierre, Thomas Pierre.

La parole est donnée au colonel Poupard qui nous parle de l'action pédagogique de notre association, du mémorial de la nécropole de Fréjus. Il est heureux de constater le dynamisme de notre section qui compte à ce jour 227 adhérents.

M. Hivonnet fait savoir à l'assemblée que notre ami Michel Morel, du secteur de Flers, a reçu le 10 juin 1989 la Médaille des Vétérans britanniques pour s'être engagé à l'âge de 17 ans dans la 11ème Division blindée britannique.

Après la messe, une cérémonie a eu lieu au monument aux morts et six anciens d'Indochine ont été décorés : Médaille militaire à M. Roger Deverre — Croix du Combattant volontaire avec barrette Indochine à MM. Pierre Godel et Auguste Marie — Croix du Combattant et Médaille du réfractaire au STO à M. Gaëtan Nivet — Médaille d'outre-mer avec agrafe Extrême-Orient à M. Lucien Douillet — Médaille commémorative d'Indochine à M. Raymond Raoul.

Au cours du vin d'honneur offert par le maire de la Ferté-Macé, le président Pierre Hivonnet décorait notre camarade Arthur Binet de la Croix du Combattant de l'Europe et félicitait M. Eugène Gautier, président fondateur honoraire pour le 5ème anniversaire de la création de la section.

Après le repas amical qui réunissait 180 convives, une gerbe était déposée au monument aux morts de Couterne. Le repas a été suivi d'un après-midi dansant.

#### **Réunion de bureau**

Le 4 novembre, le bureau départemental s'est réuni à la mairie d'Ecouche pour procéder à l'élection du bureau suite au renouvellement du tiers sortant. M. René Tchewaniouk a été élu président en remplacement de M. Pierre Hivonnet qui, pris par ses nombreuses activités, n'a pas souhaité renouveler son mandat de président.

La prochaine assemblée générale se tiendra le 13 octobre 1990 à Alençon.

#### **SECTION DE PARIS-HAUTS-DE-SEINE**

**Président : M. Michel Roux**

**Président-adjoint :**

**Colonel Guy Demaison**

**6, rue Claude Matrat**  
**92130 Issy-les-Moulineaux**

Deux manifestations importantes ont marqué la rentrée pour la section de Paris-Hauts-de-Seine.

Tout d'abord, au Mémorial de la France combattante du Mont Valérien, s'est déroulée la cérémonie annuelle pour "honorer dans la plus large union la mémoire de tous les combattants avec ou sans uniforme tombés pour la liberté et l'honneur de la France", en présence du Secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et du préfet des Hauts-de-Seine. La responsabilité de ce grandiose et émouvant rassemblement patriotique revient à l'Association nationale des Combattants volontaires de la Résistance. Un certain nombre d'associations — dont l'ANAI pour la première fois cette année — sont parties prenantes. L'ANAI était représentée par les colonels Rottier et Demaison et M. Sainte Claire Deville. Le drapeau de la section, porté par le dévoué M. Deljary, se trouvait en bonne place sur l'esplanade, puis à la carrière des fusillés.

Tout récemment, le 25 novembre, le déjeuner annoncé dans le précédent bulletin a eu lieu dans le quartier chinois du XIIIème arrondissement, au restaurant "Phuong-Hoang". Il a réuni 90 convives de la section, dans une atmosphère amicale et chaleureuse, avec une agréable touche de dépaysement dans cette ambiance où, avec un

*Un chapeau de feutre pris, par erreur, au restaurant "Phuong-Hoang" est à la disposition de son propriétaire au Siège, 15, rue Richelieu, ainsi qu'une chevalière en or trouvée après le repas.*

peu d'imagination, on peut se retrouver à Cholon ou à Dakao.

D'autres réunions sont prévues, dont l'Assemblée générale fixée au 17 février 1990. La date sera confirmée et le lieu précisé, par circulaire, en temps opportun.

#### **SECTION DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

**Président : M. André Daguerre**

**Les Terrasses de Brindos**

**Avenue de Brindos**

**64600 Anglet**

Notre section a eu la satisfaction d'atteindre l'effectif de 200 membres actifs. Elle a même enregistré sa 230ème inscription ! Bien entendu, en plus de ses 10 adhérents décédés, elle regrette d'avoir à compter une vingtaine de démissions et de radiations.

Notre section a le privilège d'entretenir de très cordiales relations avec le groupe basque de l'Union nationale des combattants, d'autant plus que notre trésorier est secrétaire général du groupe basque et que notre président est membre de la section UNC d'Anglet.

C'est donc le 17 septembre dernier qu'un bon nombre d'entre nous se sont réunis, avec conjoints et amis, au restaurant chinois-vietnamien-japonais "Yakichina", sur les bords de l'Adour à Bayonne, où nous avons dégusté en commun un excellent et copieux repas "baguettes". Nous avions largement dépassé l'effectif prévu au départ qui était de 80. En effet, nous nous sommes retrouvés à près de 120, ce qui n'a pas été sans poser quelques problèmes d'agencement.

Avant d'entamer le repas, après avoir donné des nouvelles des excusés et des absents pour causes d'ennui de santé, le président Daguerre rappela que la section était née en 1983, autour et à partir d'un petit noyau d'anciens qui, au fil des années, n'avait cessé de grossir. Elle commença par s'appeler "section ANAI de la côte basque" avant de devenir en 1987 la section ANAI des Pyrénées-Atlantiques sous l'impulsion du vice-président Pengreach.

Le président Daguerre rappela également que l'appellation exacte de l'ANAI était "Association nationale des anciens d'Indochine et du Souvenir indochinois". Il insista sur le fait que la vocation essentielle de l'ANAI était de regrouper les Français, les Vietnamiens, les Cambodgiens, les Laotiens, restés attachés au souvenir de l'œuvre française en Indochine et d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont tombés dans les combats menés par la France en vue d'essayer de sauvegarder en Indochine

l'esprit de libération et de promotion humaine. C'est la raison pour laquelle l'ANAI regroupe, non seulement les anciens combattants d'Indochine, mais aussi toutes les personnes civiles ou militaires qui, à titre divers, ont à cœur de perpétuer le souvenir de l'œuvre exceptionnelle accomplie par la France en Indochine, de l'arrivée des premiers missionnaires français en Cochinchine au XVIIème siècle à la chute de Dien Bien Phu en 1954.

Pour terminer, le président Daguerre exprima sa satisfaction d'être bien entouré et d'avoir à ses côtés le colonel Claude Dupuy de Dax, le colonel Henry Laborde d'Anglet, le colonel Lucien Greciet de St-Pierre-d'Irube ainsi que M. Henri Dasquet, président de la section UNC d'Anglet auquel il remit le diplôme d'honneur des portedrapeau décerné à son regretté portedrapeau de section, Théophile Adoglo, décédé le 20 mai dernier à Pau dans les circonstances tragiques que nous connaissons.

Avant de passer la parole à notre président, notre trésorier avait accueilli les convives et souhaité la bienvenue aux nouveaux adhérents présents tels que le colonel Dupuy, M. Nazarewicz, M. Defaux, M. Botella, M. Barrau, M. Phare, M. Durrels qui, pour leur entrée à la section, honoraient ce repas de leur présence.

M. Mouton donna des nouvelles des malades et hospitalisés et en particulier du secrétaire de section Yves Piard qui, victime quelques jours plus tôt d'un très sérieux infarctus, se trouvait toujours en réanimation.

M. Le Dang Hien, patron du Yakichina, ancien officier de l'armée vietnamienne, ancien prisonnier du Vietminh, boat-people réfugié en France avec femme et enfants, profita de cette formidable assemblée d'anciens sous son toit pour s'inscrire à son tour à la section.

#### **SECTION DES PYRENEES-ORIENTALES**

**Président : M. Michel Garat**

**14, chemin de Canet**

**66330 Cabestany**

Le repas de reprise des activités de la section a eu un très grand succès avec plus de 80 participants, dans les locaux de l'Institution St Louis de Gonzague du Moyen Vernet à Perpignan.

Il a été rendu compte par le président des réponses reçues des élus locaux contre le projet de l'UNESCO prévoyant la célébration du centième anniversaire de la naissance de Ho Chi Minh.

Le 14 octobre 1989 le président a représenté la section à l'Assemblée générale constitutive de la Section régionale "Languedoc" qui englobe les 4 départements de l'Hérault, du Gard, de l'Aude et de la Lozère.

Le 18 novembre 1989 le vice-président M. Girouard a participé à une première réunion en vue d'organiser avec l'Association des Combattants de l'Union française une exposition sur le thème "Trois siècles de présence française en Indochine".

**SECTION DU RHONE**  
Président : M. André Geraud  
12, rue Sainte-Marguerite  
69110 Ste-Foy-les-Lyon

**A la mémoire d'Henri Le Ray**, notre président d'honneur.

Discrètement, au soir du samedi 7 octobre 1989, notre président d'honneur Henri Le Ray, fondateur de la section du Rhône en 1982, a quitté sa famille et ses amis.

Il fut sans doute le premier Français né en Indochine ; il naquit en effet en 1897 à Cao-Bang, où son père était médecin-colonel. Il fit la guerre de 1914-1918 dans l'aviation et mérita la Médaille militaire et la Légion d'honneur. Il revint en Indochine comme administrateur des colonies de 1923 à 1948.

Il représentait parmi nous la mémoire de deux époques antérieures à la nôtre : celle d'avant 1939 où ses fonctions lui donnaient d'intéressants contacts avec les mandarins comme avec le peuple, celle de l'occupation japonaise et du soulèvement vietminh, qui dérégla bien des esprits.

L'amertume légitime qu'il conservait de cette dernière période ne l'empêcha pas de militer à notre tête pour conserver le "souvenir indochinois".

Le Président national se joint à la section du Rhône pour exprimer à Mme Le Ray ses respectueuses condoléances.

**SECTION DE SEINE-ET-MARNE**  
Président : M. Roger Bouvier  
8, rue Saint-Germain  
77400 Gouvernes

Le 23 septembre le bureau s'est réuni à la mairie de Gouvernes. Journée de travail et d'amitié de nos administrateurs. L'ordre du jour était le suivant : mise en application du nouveau règlement intérieur de l'ANAI, nouvel organigramme de la Section. Celui-ci sera soumis aux membres de la Section pour ratification au cours de l'assemblée générale annuelle, qui aura lieu à Nemours le 1er avril 1990.

Le 2 novembre une délégation avec drapeau a participé aux cérémonies du souvenir au Jardin tropical du bois de Vincennes ainsi qu'au cimetière de Nogent-sur-Marne.

Le 10 novembre, le président et quelques adhérents ont répondu à l'invitation de M. Michel Besse, préfet de Seine-et-Marne, à l'occasion d'une réception en préfecture donnée en l'honneur du monde combattant.

Le 11 novembre nos porte-drapeau du Nord Roger Houstin et du Sud Robert Lutereau ont représenté dignement l'ANAI. A Gouvernes, le maire, qui est aussi notre président, a relaté dans son allocution au pied du monument aux morts de la commune, le sacrifice des milliers d'Indochinois tombés au cours de la guerre 1914-1918. Il a relaté également l'origine des liens qui unissent la France au Vietnam, Cambodge et Laos depuis des siècles.

Nos félicitations à notre ami André Badamie, qui a reçu le 30 novembre au cours d'une amicale cérémonie à la mairie de Conches, les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur.

**SECTION DU VAL DE MARNE**  
Président : Mme Do Thi Phuoc  
8, avenue du Petit-Parc  
94300 Vincennes

Le 12 novembre, la section du Val-de-Marne a participé aux cérémonies patriotiques de la ville de Vincennes. Mme Do Thi Phuoc, présidente de la section, accompagnée de M. James, vice-président, et du Cl Blaise, trésorier, ont déposé une gerbe au monument aux morts de l'ancien cimetière. Un hommage a été rendu avec toutes les associations d'anciens combattants à la mémoire de notre ami Robert Jobard, qui nous a brutalement quittés en juillet dernier.

Une gerbe a également été déposée à la plaque commémorative du maréchal de Lattre de Tassigny, dans le square qui porte son nom. De nombreux drapeaux nous assistaient avant de se rendre au nouveau cimetière où se terminaient les cérémonies.

Le 2 novembre, notre présidente et de nombreux membres accompagnant le drapeau ont participé aux cérémonies nationales du Jardin tropical du bois de Vincennes ainsi qu'au cimetière de Nogent à la mémoire des soldats coloniaux morts pour la France.

Nous vous rappelons d'autre part que la section tient une permanence tous les premiers dimanches de chaque mois à la Maison du Combattant, rue de l'Egalité à Vincennes.

**SECTION DU VAR**  
Président : Colonel Etienne  
31, rue d'Alger  
83000 Toulon

Septembre

Retour des cendres du soldat Stoune à Vidauban, mort pour la France en Indochine.

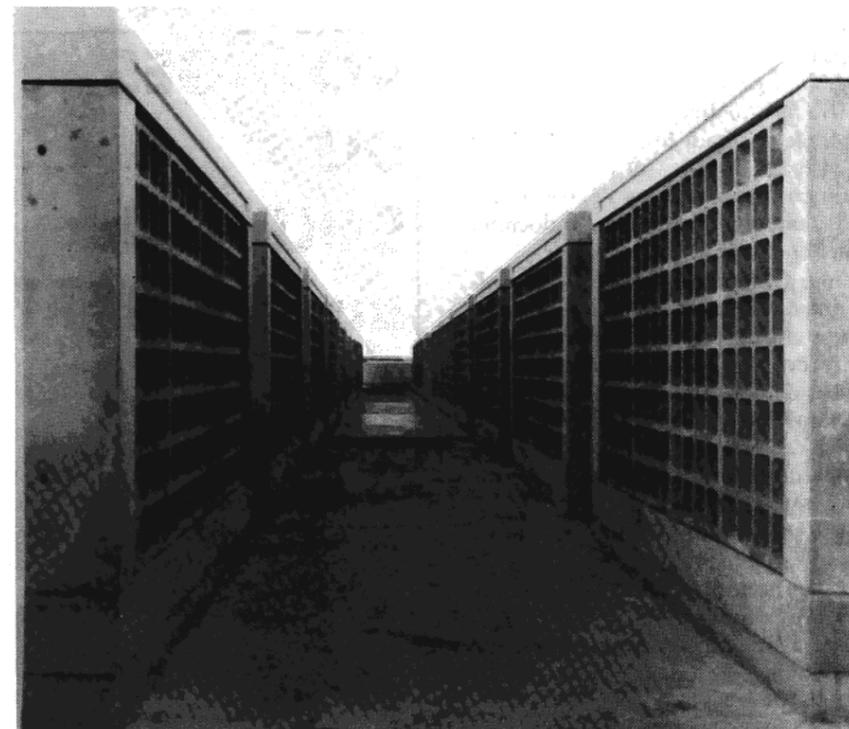
La section est représentée par le capitaine de frégate Leibig, vice-président, M. Boilin, président du comité de l'Est varois, et quatre membres du bureau.

Octobre

Visite du chantier de la Nécropole de Fréjus le 26 octobre par M. Meric, Secrétaire d'Etat. La section est représentée par le président, le drapeau et le président du Comité de l'Est varois.

Novembre

— 15 novembre : Première conférence du cycle sur l'Indochine. Conférencier : Amiral Ortolan — Titre : "Pourquoi ? notre Indochine" — Lieu : Maison du Combattant — salle comble, une centaine de participants.



Nécropole de Fréjus, urnes funéraires (partie centrale)

— 24 novembre : Inauguration à la Seyne-sur-Mer de l'avenue du "Combattant d'Indochine" en présence des autorités civiles et militaires. Musique de la Marine, section d'honneur de l'Armée de terre. Allocutions prononcées par le maire et le colonel Etienne.

Participation très importante de nombreuses associations d'anciens combattants, de leurs présidents et drapeaux accompagnés de leurs détachements, d'élèves de la "Corniche" en tenue avec drapeau.

— 25 novembre : Assemblée générale annuelle de la section, 165 participants au repas amical.

Présence de Mme Morette, directeur départemental de l'ONAC, des représentants du sénateur-maire, du député de Toulon, du sénateur président du conseil général, tous trois retenus à Paris, et du colonel D.M.D.

— 6 décembre : 2ème conférence à la Maison du Combattant. Conférencier : M. Bruant, écrivain. Sujet : Histoire de l'Indochine et conflit franco-japonais. Participation importante du public.

Programme des conférences 1989-1990 :  
— Mercredi 15 novembre : Amiral Ortolan, de l'Académie du Var "Pourquoi ? notre Indochine".  
— Mercredi 6 décembre : M. Bruant, écrivain : "Histoire de l'Indochine, le conflit franco-japonais."  
— Mercredi 17 janvier : M. Beucler, ancien ministre des Anciens combat-

tants "Quatre années prisonnier du Viet Minh"  
— Mercredi 14 février : Mme Colonna, conférencière "Voyages en pays Moï".  
— Mercredi 14 mars : Colonel Pinelli, de l'Académie du Var : "Le coup de force Viet-Minh du 19 décembre 1946"  
— Mercredi 14 avril : Colonel Etienne "Les relations franco-indo-nipponnes de 1939 à 1945"  
— Mercredi 4 avril : Colonel Etienne "Les relations franco-indo-nipponnes de 1939 à 1945."  
— Mercredi 16 mai : Docteur Goutx, Conseiller général, "Le service de santé en Indochine"  
— Mercredi 6 juin : Amiral Ortolan, de l'Académie du Var "Histoire de l'Indochine, la lutte contre le Viet-Minh."

Tous les anciens d'Indochine sont invités à ces conférences. Il leur est demandé d'amener avec eux chaque fois qu'ils le pourront des jeunes étudiants de classes terminales.

**SECTION DE LA VENDEE**  
Président : M. Jean Gandouin  
4, rue des Forges  
85750 Angles

La section a été représentée par son drapeau et par une délégation aux cérémonies anniversaires de la libération de la Roche sur Yon le 17 septembre, de la victoire de 1918 le 11

novembre, de la mort de Georges Clémenceau le 24 novembre.

Elle a participé de tout son cœur aux obsèques de Gaston Leroy, des Clouzeaux, mort le 12 novembre.

Auparavant, le 21 octobre, elle avait marqué la reprise de ses activités par une réunion dansante à "La Minoterie" de Luçon.

**SECTION DE L'YONNE**  
Président : Colonel Coët  
10, rue du Champ Vilain  
Cheny 89400 Migennes

La réunion des présidents de comités et du bureau de la Section a eu lieu le 12 octobre 1989, caserne Vauban à Auxerre, sous la présidence du colonel Coët.

A l'ordre du jour figuraient la mise à jour des cotisations 1989, la radiation des adhérents non à jour des cotisations, les cérémonies diverses, la date de l'assemblée générale en 1990. Toutes ces questions ont été débattues. L'assemblée générale de la Section de l'Yonne se tiendra dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, le 6 mai 1990. Un repas clôturera cette réunion.

A la demande des adhérents il a été envisagé de reconduire le voyage à Paris, qui a été un succès en 1989 (plus de cent participants). Le programme de cette journée sera communiqué aux présidents de comité début 1990. Il

**BULLETIN PROVISOIRE D'ADHESION**

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 85 F + 10 F pour première inscription — 15, rue de Richelieu — 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.

comprendra un déjeuner dans un restaurant vietnamien.

Une cérémonie a eu lieu le 16 octobre 1989 à Joigny pour célébrer le douzième anniversaire de la translation des cendres du soldat inconnu d'Algérie, à Notre-Dame-de-Lorette.

Le 20 octobre 1989, M. Valet, président du comité de Joigny, donnait une conférence sur le Vietnam devant une assemblée importante. Avec le sens de l'anecdote, il a vivement intéressé son auditoire, parmi lequel on reconnaissait de nombreux présidents d'associations et des jeunes.

Le diplôme d'honneur de porte-drapeau a été attribué par décision préfectorale du 25 octobre 1989, à M. Désiré Beney, porte-drapeau du comité de Sens.

#### Comité de l'Auxerrois

15 octobre 1989

La séance est ouverte à 10h40 par la présidente Julienne Cuffaut, en présence du colonel Bachmann, vice-président national, du colonel Coët, président départemental.

Une minute de silence est dédiée à la mémoire de Paul Dupac décédé le 8 juillet 1989. Le drapeau de l'ANAI était présent à ses obsèques avec une délégation du Comité ; une plaque funéraire "souvenir des anciens d'Indochine" a été déposée sur sa tombe.

Mme Cuffaut informe l'Assemblée du remaniement du bureau effectué en avril. Mme Dominique Renard a été nommée secrétaire ; MM. Robert Chassagnol et Roger Tavernier, respectivement porte-drapeau et porte-drapeau suppléant.

Elle fait un bref rappel des activités de l'année.

Réunion de bureau le 8 avril à Auxerre pour le remaniement du bureau. Assemblée départementale du 23 avril à Chablis, où le comité d'Auxerre a déposé une gerbe au monument aux morts de cette commune qui compte deux morts en Indochine. Réunion de bureau le 8 septembre au domicile de la présidente, et ce jour assemblée générale qui est suivie d'un repas à Seignelay.

Pour 1990, la présidente propose le calendrier suivant.

Le 14 janvier, échange des vœux et fête des rois. Le 11 mars, cérémonie au monument aux morts d'Auxerre pour la commémoration du coup de force japonais du 9 mars 1945.

Le 6 mai, assemblée départementale à Joigny. Le 19 mai excursion à Toulon-sur-Arroux où se trouve le temple des Mille Bouddhas, repas à Tintry, et

visite du musée automobile du Château de la Clayette. Le 14 octobre assemblée générale et repas.

Elle invite les participants à se rendre le vendredi 20 octobre à l'Hôtel de ville de Joigny, où le comité du Jovinien organise, sous l'égide de M. Valet, une exposition sur l'Indochine d'hier et d'aujourd'hui.

Mme Dominique Renard, benjamine du comité, née à Hué, donne l'état de nos effectifs : 65 adhérents à jour de leurs cotisations. Car après deux années de non-paiement, selon les instructions du siège national, il a été procédé à des radiations. Le comité compte une démission, un départ pour une autre région, et un décès.

Si le comité a une situation financière satisfaisante, c'est grâce à une gestion économe, au dévouement des membres du bureau, à la générosité des participants, aux fêtes organisées dans l'année, et à deux modestes subventions de la ville d'Auxerre.

Le trésorier Jean Duplessis fait lecture du bilan 1988.

Le président départemental Max Coet donne lecture d'un texte du président national, le général Simon, à propos de la décision de l'Unesco de célébrer en 1990 le centenaire de Ho-Chi-Minh. Bien entendu, les Anciens d'Indochine qui furent les témoins incontestables et incontestés de l'œuvre de destruction de l'Indochine française, des prédatations, massacres, lavage de cerveaux dans les camps de "rééducation" sont solidaires du président national auxquels ils accordent toute leur confiance pour les démarches qu'il sera sans doute amené à faire pour l'annulation de ce projet.

Le colonel Bachmann félicite la présidente et son bureau pour le dynamisme du comité de l'Auxerrois. Il rappelle qu'un des buts de l'association est de venir en aide aux camarades traversant une mauvaise passe. L'âge venant, les ennuis de santé se multiplient ; si l'ANAI ne dispose pas des moyens financiers suffisants pour une aide matérielle, l'aide morale est un élément important pour certains frappés par la maladie.

Le repas à l'hôtel du Commerce à Seignelay réunit 57 convives. M. Serge Franchis, député de l'Yonne, vice-président du Conseil général, vient à l'apéritif, témoigner de sa sympathie au Comité de l'Auxerrois.

M. Roland Porcher, adjoint au maire d'Auxerre, représentant le ministre Jean-Pierre Soisson, participe au joyeux repas animé par M. Bordère. Mme la Générale Perdu nous offre la primeur d'un de ses poèmes dédié à notre Indochine.

## VOYAGES DU SOUVENIR AU VIETNAM



## et au CAMBODGE



LOGOTOUR (organisateur du 1er voyage du Souvenir en novembre 1986).

Prix à partir de 13 500 F

Tous renseignements auprès de :

### LOGOTOUR

Immeuble le Belvédère  
95800 CERGY-ST-CHRISTOPHE  
Tél. : (1) 30.30.53.35  
Adresse postale :  
BP 8334

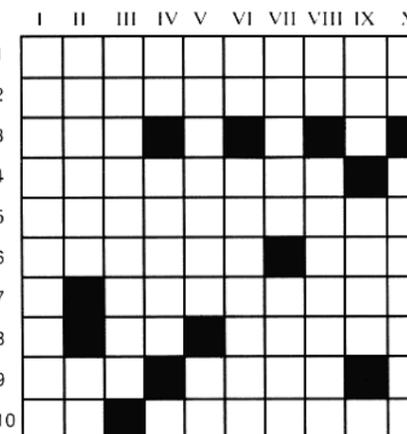
95804 CERGY PONTOISE CEDEX



# LES MOTS CROISÉS DE BA COP - N°6

**Horizontalement** : — 1. Mise à bas — 2. Répétitions — 3. Voiture à chevaux — 4. Riche contrée — 5. Répète — 6. Chimiste écossais — Exécute — 7. Ecrivains — 8. Au coeur de l'Etna — Fonctions — 9. Formes grammaticales — Plaça dans le temps — 10. Préposition. Secrétions.

**Verticalement** : — I. Désaccord — II. Montrer — Carte — III. Fruits secs — IV. Métal — Nom d'empereurs — V. A gagné — Préposition — VI. Se suivent au lit — Equiperas — VII. Accent d'Espagne — Plat de viande — VIII. Alla de seins en pis ! — Délicat oiseau — IX. Donne le temps — Vieille mesure — X. Axe — Joies populaires.



### APPEL DU TRÉSORIER

#### COTISATION 1990

La cotisation de 1990 (85 F minimum dont 50 F pour le siège social et pour le service du bulletin) est exigible le 1er janvier et payable :

— aux trésoriers départementaux, par les adhérents membres d'une section.  
— au trésorier national, par les autres adhérents, dits "individuels"

Les donateurs de 200 F et plus peuvent déduire leur don de leur revenu imposable (dans la limite de 5% de celui-ci). La procédure est simple :

— établir un chèque d'au moins 200 F à l'ordre de la Fondation de France, compte 06-0577 (ce numéro est celui du dossier de l'ANAI à la Fondation) ;

— adresser ce chèque à l'ANAI, 15, rue de Richelieu, 75001 Paris, soit directement soit par l'intermédiaire de la section.

Le chèque sera enregistré par l'ANAI puis encaissé par la Fondation de France, qui enverra le reçu au donateur et reversera le montant à l'ANAI trois mois plus tard.

Les adhérents individuels qui désirent recevoir un timbre de l'année à apposer sur leur carte sont invités à faire parvenir au siège national une enveloppe timbrée prête à leur être retournée.

Pour toute démarche l'indication du numéro d'adhésion est indispensable.

#### ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Les membres de l'ANAI sont convoqués à l'assemblée générale qui se tiendra le 17 mars 1990 à 15h à l'Annexe de la Mairie de Vincennes, rue Raymond du Temple à Vincennes (Métro : Château de Vincennes - RER : Vincennes).

L'ordre du jour en est fixé comme suit :

1. Lecture et approbation du rapport moral, du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 1989.
2. Renouvellement des mandats de sept administrateurs.
3. Election d'un nouvel administrateur.

ANAI, 15, rue Richelieu 75001 Paris

POUVOIR\*

Je soussigné.....

membre de l'ANAI, donne par les présentes, pouvoir à..... pour me représenter à l'assemblée générale annuelle qui sera tenue à l'annexe de la Mairie de Vincennes, rue Raymond du Temple à Vincennes, le 17 mars 1990, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport moral, du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 1989.
2. Renouvellement des mandats de sept administrateurs.
3. Election d'un nouvel administrateur.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à..... le.....  
Signature (précédée des mots manuscrits : bon pour pouvoir)

\* à découper ou recopier

Un jeune homme, nouvellement engagé dans une entreprise, se présente le matin à son chef de bureau.

Après les salutations, ce dernier lui tend un balai et lui dit :

— Tiens, prenez donc ce balai et balayez le bureau.

Le jeune homme, interloqué :

— Mais, monsieur...

Le chef rétorque :

— Quoi, cela ne vous plaît pas ?

Le jeune homme :

— Ce n'est pas cela, Monsieur, mais je sors de l'École des Hautes Études Commerciales...

Alors le chef de bureau :

Ah, excusez-moi, je ne savais pas. Rendez-moi le balai pour que je vous montre comment il faut faire.

\*\*\*

On vient d'installer l'électricité dans un petit village perdu, et le technicien entre ce jour-là chez un couple de vieux paysans.

— Alors, vous êtes satisfaits à présent ? ça doit vous changer ?

Faut bien reconnaître que ça nous change, répond la femme. Maintenant, au moins, j'y vois clair le soir pour allumer ma lampe à pétrole...

\*\*\*

En l'an 2000, un avion entièrement automatique décolle. Une voix s'élève d'un haut-parleur et souhaite la bienvenue aux voyageurs :

— Mesdames et Messieurs, grâce à la vitesse supersonique de cet appareil, vous serez dans cinquante minutes seulement à destination, sans l'aide d'aucun membre d'équipage, pilote, copilote ou hôtesse. Tout est automatique, rien ne peut se détraquer... se détraquer... se détraquer...

\*\*\*

Au restaurant :

— Garçon, pouvez-vous changer l'eau de cette carafe, elle est trouble !

— Oh non, Monsieur, l'eau est propre. C'est la carafe qui est sale...

l'histoire  
le moment

André  
TEULIÈRES

# L'INDOCHINE

GUERRES ET PAIX



Un livre que chaque adhérent de l'ANAI devrait avoir dans sa bibliothèque.

Pour l'obtenir, adressez-vous à votre président de section qui en possède quelques exemplaires à cet effet.

Des siècles d'histoire indochinoise mis en mémoire en trois cents pages. Avec un éclairage particulier de l'Indochine moderne : depuis la colonisation puis la décolonisation française jusqu'à l'Indochine communiste inclusivement, en passant par les interventions japonaise et américaine.

Un livre de base, en ce 45e anniversaire de l'année-charnière 1945, pour comprendre une région-clef de l'Extrême-Orient avec laquelle la France a tant de liens depuis trois siècles.



LAVAUZELLE